

T2137-649-8,00 F
3792137008000 06490
heddo

le monde
Libertaire



Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°649 JEUDI 5 FÉVRIER 1987 8,00 F

TÉLÉ D'ÉTAT



TÉLÉ PRIVÉE



F°P. 2520

communiqués éditions

• LILLE

En attendant l'ouverture du centre culturel, le groupe de Lille organise une permanence hebdomadaire le mardi, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, Lille (M^e République).

• TOURS

La permanence du groupe « Maurice-Fayolle » de Tours change de jour et d'heure, elle aura lieu dorénavant chaque lundi (sauf pendant les vacances étudiantes), de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la table de presse.

• HAUTE-SAÛNE

Une liaison est en formation dans la Haute-Saône. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• ARLES

Une liaison F.A. vient de se créer sur Arles et sa région. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• DIJON

Le groupe de Dijon présente une exposition sur la révolution espagnole (1936-1939) en son local « La Mistoufle », 61, rue Jeannin, Dijon. Cette exposition est visible pendant tout le mois de février, le mardi de 18 h à 20 h et le samedi de 15 h à 18 h. Table de presse et buvette sont assurées à toutes nos permanences.

• MONTARGIS

Un groupe F.A. est en formation sur l'Est du Loirét et Montargis. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répertoire antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• DIJON

Nouvelles permanences du groupe de Dijon le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h, au local La Mistoufle, 61, rue Jeannin, Dijon.

débats

• PARIS

Comme chaque année, le groupe libertaire Louise-Michel organise une série de conférences-débats dans son local. Le prochain thème abordé sera « L'éducation libertaire », avec la participation de J.-M. Raynaud et de Jean-Luc (de l'Echappée belle), à 20 heures précises, vendredi 6 février. De plus, dès 18 h 30, vous pourrez voir un film vidéo et vous restaurer au buffet. Local : 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (rue Lepic). Métro : Blanche ou Abbesses.

• RENNES

Le groupe de Rennes organise mercredi 11 février, à 20 h 30, à la Maison du Champ-de-Mars, 6, cours des Alliés, une soirée-débat contre les violences policières et le délire sécuritaire. A la suite de la projection du film « L'honneur perdu de Katharina Blum », Denis Rigal (mandaté par le Collectif des familles victimes des violences policières) apportera son témoignage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 835
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
 145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
 N°..... Rue.....
 Code postal..... Ville.....
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
 Règlement à joindre au bulletin
 Pour tout changement d'adresse,
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

• PERPIGNAN

Le n°19 de la revue « Infos et analyses libertaires » est paru. Il aborde, bien évidemment, les problèmes qui viennent de secouer la société française.

— Les manifestations et grèves étudiantes, ainsi que les divers conflits sociaux dans le secteur public y sont analysés.

— Les « lois sur les expulsions » y sont passés au crible de la critique libertaire. La position des anarchistes face à ces problèmes (et notamment le cas « Bringuet », militant catalaniste) y est exposée...

— L'interview d'un militant du F.L.N.K.S. en France, de passage à Rivesaltes (P.-O.), ainsi que la position de la Fédération anarchiste sur le problème de la Kanaky y sont abordés.

— Le soutien à Serge Livrozet, éditeur libertaire, injustement poursuivi et incarcéré, vous est proposé...

— Une analyse de la « chanson subversive », agréementée d'un portrait de Serge Utgé-Royo, vous donnera le « la » des coups de cœur libertaires pour les chanteurs engagés...

— Un article sur l'antimilitarisme, une page d'histoire sur la commune libertaire de Puigcerda (1936-1937), des infos en vrac, de l'humour... et même une B.D. viennent compléter cet « Info » n°19.

Dix francs, en vente à la librairie du Monde libertaire et, pour s'abonner, écrire à C.E.S., B.P. 233, 66002 Perpignan cedex.

• AFFICHE

Le groupe de Brest a édité une affiche 65 x 92. Prix à l'unité : 10 F. Au-dessus de 10 exemplaires, prix à l'unité : 1,20 F.



• ENVELOPPES

Deux enveloppes ont été éditées : l'une à propos de Michel Bakounine et l'autre de Louise Michel. Elles sont mises en vente au prix de 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 ex., 1 F (50 ex.), 0,80 F (100 ex.) et disponibles à la librairie du Monde libertaire.

• AFFICHE



L'affichette ci-contre (60 x 42) est disponible à la librairie du Monde libertaire : en soutien, 5 F ; prix à l'unité : 1 F ; à partir de 10 exemplaires : 0,50 F (l'unité).

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loir-et-Cher : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

• LIAISONS

Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ile-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer — Vosges : liaison des Vosges.

RÉGION PARISIENNE

• GROUPE

Paris : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e.
 Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Montreuil/Bagnollet, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amélot, 75011 Paris (M^e République)
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

• ARDÈCHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistoufle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Durruti » et « Pépín Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires), de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, Lille (M^e République).

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guizot, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Société : Editorial, Audiovisuel : chasse aux sorcières et grande braderie, Les médias sont à eux — PAGE 4, Les luttes : Grève des instits, Lutte des pions, Chirac et la nouvelle donne sociale — PAGE 5, Social : La Santé en grève, Le gouffre financier de la S.N.C.F. — PAGE 6, Société : Le beurre et l'argent du beurre, Parcours d'un réfractaire, Interdiction professionnelle, Délire sécuritaire : pas de pause — PAGE 7, Dans le monde : Evolution historique de l'apartheid (suite) — PAGE 8, Dans le monde : Grande-Bretagne, R.F.A. — PAGE 9, Informations internationales : Espagne, Finlande, Sénégal — PAGE 10, Arguments : Droits de l'homme et révolution sociale, Note de lecture : « Utopie et liberté » — PAGE 11, Expressions : Note de lecture, Cinéma, Exposition, Programme de Radio-Libertaire — PAGE 12, Economie : Nationalisation ou privatisation, La bourse ou la vie.

Les médias sont à eux

« **L**A communication est un acte de gouvernement », affirmait en substance il y a peu M. Giraud, ministre de la Défense, dont l'obsession est la lutte contre la désinformation (selon lui : tout acte de communication ne donnant pas un éclairage des événements conforme aux « intérêts et à la sécurité de l'Etat »).

Caricatural ? Totalitaire ? Net et précis plutôt. En effet tous les systèmes politiques visent à la réalisation du consensus idéologique ; à l'intégration des corps sociaux, économiques et culturels (les intérêts de la société « civile » étant systématiquement assimilés à ceux du pouvoir). Il est donc logique que les gouvernements assurent leur mainmise sur les moyens d'information, le conditionnement idéologique étant un des leviers essentiels de l'exercice du Pouvoir. Un monopole d'Etat de la radio-télédiffusion le garantit d'ailleurs.

Bien sûr, des données liées à l'évolution des techniques, aux aspirations nouvelles de la population et aux conditions économiques ont contribué à brouiller les cartes, du moins en apparence. Aussi deux forces, a priori contraires, sont à l'origine de la « révolution médiatique ». Le désir des composantes socio-culturelles, individuelles ou collectives, d'accéder au rang d'acteurs à part entière de la communication sociale (phénomène des radios libres, première vague), a rencontré celui des charognards du business tous azimuts au discours « réaliste » et moderniste.

Force est de constater que la lutte engagée n'a pas servi que les intérêts de la liberté d'expression... mais aussi ceux du fric et des embrouilles (les problèmes que connaissent les stations associatives, non commerciales, face aux « radios-fric » en est un exemple vivant).

Le temps des copains est de retour

Les libéraux-réactionnaires, aujourd'hui de retour « aux affaires », n'avaient aucune raison de s'opposer à ce courant moderniste. Au contraire. Dans une période d'incertitude politique et économique, les privatisations sont apparues comme un moyen d'offrir de juteux marchés aux « copains » et d'assurer ainsi, par la même occasion, la pérennité d'un contrôle politique (donc idéologique) durable sur les outils d'information, par-delà les échéances et alternances électorales. L'utile et l'agréable, donc...

Faire sortir les grands médias du statut public (au sein duquel s'était développé une résistance syndicale globale et instauré un certain nombre d'acquis) permet du même coup de rendre plus malléables, plus dociles les collaborateurs techniques (la « mise au placard » s'appellera désormais « licenciement », la « censure » deviendra « chômage technique »).

Face à ces menées, qu'entend-on à gauche ? Les sempiternelles mystifications sur le thème :

« L'Etat c'est nous ! », qui tendent à faire croire que les appareils de propagande, de régulation et de contrôle étatiques « nous » appartiennent. Si la télé était vraiment à nous, cela se saurait ! Les médias joueraient leurs rôles de catalyseurs et d'émetteurs socio-culturels ; deviendraient des outils créatifs de communication sociale. Malheureusement, il n'en est rien. Les médias publics apparaissent comme les maillons d'une chaîne plus longue qui nous pend au cou et fait traîner des pieds à la société toute entière.

Peu réjouissante, la situation risque d'empirer surtout si passent aux commandes de chaînes de télévision ceux qui, déjà en 1941, faisaient parler d'eux... En tout état de cause, la télé reste à conquérir. De la détermination de tous en ce domaine, mais aussi d'une remise en cause générale, dépend l'avenir.

Luciano LOIACONO

(1) Vu de cette manière, Malik Ousse-kine aurait été assassiné par le service public ! Dans le même ordre d'idée, de fabuleux slogans peuvent être imaginés : « La gendarmerie est à nous ! », « Touchez pas au G.I.G.N. ! », etc.

ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

Editorial

Le parti communiste est-il à ce point en capilotade pour nous montrer le spectacle affligeant de ses dissensions internes entre tenants de l'orthodoxie la plus stalinienne qui soit — brontosaurus de tout acabit et intrinsèques jusqu'à la caricature — et les avaleurs de couleuvres professionnelles qui depuis quelques temps commencent à souffrir de l'estomac ? Il serait aisé, mais malencontreux, de balayer l'événement d'un revers de manche en déduisant qu'au sein de la classe ouvrière la place est désormais libre pour une organisation révolutionnaire qui va nous expliquer comment faire et comment s'y prendre.

Mais le « Parti » a-t-il été révolutionnaire un jour ? Différent certes, influent aussi, mais révolutionnaire sûrement pas ! Il en fait d'ailleurs le constat sans l'avouer et c'est une des raisons pour laquelle il a tant de problèmes aujourd'hui. Au parti communiste, le sectarisme ne se partage pas : il gouverne. Notre bon vieux P.C. combattant acharné des libertaires et passionnément autoritaire, partagé entre son goût immodéré pour l'Etat et sa haine du compromis, ne doit pas nous faire pleurer sur son sort. Son acharnement morbide à étouffer dans l'œuf toute forme de contestation et de critique, à phagocyter et à récupérer les énergies qui s'opposent à lui, est en train de le perdre.

Tout se passe en fait comme si la situation lui devenait totalement insaisissable. Les récentes luttes sociales, avec les nouvelles formes d'organisation qu'elles ont mis en place, furent de nature à écarter et à réduire l'influence du P.C.F. par Krasu interposé et c'est ça qui fait mal. Se rendre enfin compte qu'il soit désormais possible de mener un combat responsable et autonome, c'est-à-dire épuré des miasmes sociaux-démocrates et staliens est désormais de nature à faire place au doute. Mais allez faire douter un stalinien...

Le P.C.F. paie tout naturellement son attitude dans les luttes de toutes ces dernières années, celles des Beurs par exemple, qu'il n'a jamais pu contrôler. N'ayant jamais brillé par sa largesse d'esprit, il a brillé par son absence... ce qui, tout bien considéré, n'était au fond pas plus mal. Tout ça pour dire que se proclamer révolutionnaire, parti des fusillés et de la classe ouvrière, et avoir une grande gueule, ça ne suffit pas toujours à éviter les emmerdes. S'acharner à détruire tous les pouvoirs, c'est dans une organisation révolutionnaire, le seul moyen de la subsistance de son authenticité et de son devenir, la forme la mieux réfléchie et la plus souple, nous voulons dire la plus libertaire.

Audiovisuel : chasse aux sorcières et grande braderie

DES remous dans l'audiovisuel ? Certes, mais plus de la part des requins qui voudraient s'en emparer que de celles des journalistes eux-mêmes. Le personnel de T.F.1 semble observer paisiblement les trois « H » (Hersant, Hachette, Havas) se disputer le gâteau. A Antenne 2, les vedettes de l'information se tiennent d'autant plus à carreau qu'elles craignent pour leur place. A F.R.3 enfin, règne une joyeuse ambiance de chasse aux sorcières sans pour autant que les journalistes, qui se disent si attachés à la solidarité et à l'indépendance, ne se mobilisent.

Nos amis les bêtes !

Les rapaces qui tournaient autour de T.F.1 semblent s'être posés : il est pratiquement acquis désormais que l'association Havas-Hachette détiendra 40% des parts, 10% revenant au personnel de la chaîne, 15 à 20% à la Chaîne luxembourgeoise de télévision, 10% à S.E.T.-Presse et le reste au « grand » public. On imagine les combats au fond du panier de crabes pour parvenir à un tel accord : il y a quelques mois, la rumeur donnait Hersant propriétaire de la « 1 », Havas convoitant pour sa part la « 5 ».

Quoi qu'il en soit, les journalistes de T.F.1 semblent assez indifférents à ces péripéties : « Il vaut mieux se vendre à des supermarchés qu'à des hommes politiques », philosophent-ils : de fait, après la privatisation, ils comptent bien voir leurs salaires tripler. En attendant, Hervé Bourges, dernier vestige du « socialisme », joue sur le registre narquois, refusant par exemple de suspendre l'émission de Polac après un « Droit de réponse » jugé scandaleux lors des luttes étudiantes.

Pourtant, la reprise de T.F.1 par le tandem Hachette-Havas n'a rien de très réjouissant : Hachette et son P.-D.G. Jean-Luc Lagardère sont déjà propriétaire d'Europe 1 et de 15% de Canal Plus. Qui donc parlait de pluralisme et de limitation de la concentration dans les médias ? Tous les partis politiques, et en dernier lieu M. Léotard, ministre de la Culture, à qui il faudrait demander par quel hasard le plus gros bénéficiaire de l'opération T.F.1 se trouve être Pierre Dautier, président de Havas et ami personnel de longue date de Jacques Chirac.

Quant à la gauche, elle a beau jeu aujourd'hui de hurler qu'on brade T.F.1 sans même se soucier du projet culturel que les repreneurs présenteront : s'était-elle souciée, elle, du projet culturel de Berlusconi ?

Les délices du public

Antenne 2 garde, elle, son statut de chaîne publique, sans avoir à s'en réjouir particulièrement : de toute évidence, les pressions politiques s'accroissent. Le nouveau P.-D.G. de la chaîne, Claude Contamine, s'était déjà illustré dans les mêmes fonctions à F.R.3 sous Giscard. Placé par le gouvernement, il est chargé de « verrouiller le service » d'ici 1988. Déjà le présentateur Claude Sérillon craint pour sa place, lui qui s'est rendu coupable d'un « Journal télévisé » jugé « ignoble » lors de la mort de Malik Ousse-kine. Jean-Marie Cavada, autre revenant bombardé au poste de directeur d'antenne, n'a-t-il pas froidement lancé à ses journalistes : « Personne n'est propriétaire de son fauteuil » ?

Quant à F.R.3, Jean-Pierre Elkabbach (qu'on peut difficilement accuser de gauchisme) y

stigmatise une « véritable bouche-rie ». De fait, les émissions purement supprimées (« Taxi », par exemple) et les journalistes passés à la trappe se succèdent dans une ambiance de chasse aux sorcières impressionnante. Christian Bernadac, gaullo-giscardien, est accusé par les journalistes de vouloir imposer « une politique du concours de boules et d'interviews de notables »... tout un programme, en effet ! Quant à René Han, le nouveau P.-D.G. de la « 3 », il a été le seul à accepter de remplir une directive du ministère de l'Intérieur demandant le nom et les fonctions des journalistes ayant couvert les manifestations estudiantines ! « La révolte grande

à F.R.3 », prétend le *Nouvel Observateur* dans son numéro consacré aux réformes de l'audiovisuel. Force est de constater qu'ils ne grondent pas bien fort, ces journalistes soumis à la censure et au flicage.

Contraintes et jérémiades

Tout juste l'ensemble des professionnels de la télévision se lamentent-ils sur le thème « Qu'ont donc les politiciens à s'acharner sur nous, dès qu'ils arrivent au pouvoir ? ». De fait, tant que la télévision n'est pas un média unique, il existe suffisamment d'autres sources permettant de faire le bilan d'une politique gouvernementale. La volonté

acharnée des politiciens d'avoir une télévision aux ordres (la chère « voix de la France » de de Gaulle) traduit des propensions au narcissisme dictatorial des dirigeants « démocratiques ». Cependant la pression s'était faite moins lourde ces dernières années. Les journalistes, qui s'étaient félicités d'une marge de liberté accrue, sont-ils prêts à réintégrer le carcan de l'information « téléphonique » ? Espérons que non. Pour notre part, nous gardons précieusement notre unique pouvoir en matière d'information télévisée, celui de fermer le poste quand les programmes nous semblent trop nau-séabonds.

PASCALLE



Grève des instits

ENTRE Monory et les enseignants, ça branle dans le manche. Les instits se mobilisent en ordre dispersé contre le décret des directeurs d'école installant une nouvelle hiérarchie sous les préaux. Le ton a monté brutalement entre le ministre et les enseignants. Le 30 janvier, J. Chirac annonçait sa volonté de signer rapidement le texte ministériel. Après la journée de grèves du 27, qui montra la mobilisation du milieu, ce coup de force ne fut pas apprécié. Les grèves perlées, les manifs et occupations d'inspections académiques répondirent spontanément à ce début de négociation entre le ministère de la rue de Grenelle et les syndicats.

Ce sont les instituteurs parisiens qui ouvrirent la voie à la mobilisation : grèves reconductibles en assemblées de secteurs, manifs communes entre syndicats et coordinations. Cette fin janvier vit des assemblées éclorer un peu partout dans les différents départements : des grèves furent engagées... et certains syndicats départementaux se rallièrent à leurs positions, la direction nationale du S.N.I.-P.E.G.C. couvrant le mouvement par le dépôt d'un « préavis de grève à durée non limitée » le 30 janvier.

F.O., le S.G.E.N.-C.F.D.T. et le S.N.I.-P.E.G.C. ont appelé dans un premier temps à une manif unitaire pour le 4 février. Dès lundi, des grèves reconductibles ont éclaté dans un certain nombre de départements pour préparer cette journée de mobilisation (région parisienne, Oise, Maine-et-Loire...). Alors que l'ensemble des syndicats appelle à manifester contre l'intégralité du projet Monory, nous pouvons nous étonner du rendez-vous pris entre la rue de Grenelle et la F.E.N. le 4 février, un peu avant le départ de ces manifestations.

Le jeu des syndicats

Les directions fédérales et nationales du S.N.I.-P.E.G.C. et de la F.E.N. ne seraient-elles pas

sur la même longueur d'onde ? Comment, d'un côté, des syndicats départementaux peuvent-ils se rallier aux diverses coordinations et, de l'autre, voir leurs directions fédérales participer à des négociations sur un texte amendable !

La détermination des enseignants est assez claire : le décret Monory doit être rejeté dans sa totalité. A la lumière des luttes étudiantes et au sein de la S.N.C.F., les instits se sont engagés immédiatement dans un mouvement de grèves votées et reconduites en assemblées. En n'appelant pas à une grève nationale, la direction U.I.D. du S.N.I.-P.E.G.C. s'engage délibérément dans la dispersion et l'éparpillement des forces.

Pour l'heure, les mobilisations départementales apparaissent plus ou moins avancées et il ne leur manque qu'une coordination nationale pour qu'elles prennent toute leur ampleur. Il ne s'agit pas de défendre un acquis corporatif, mais bien de s'opposer à une dégradation croissante des conditions de vie et de travail dans les écoles. D'ailleurs une grève reconductible dans les collèges de l'Oise montre l'ampleur du mécontentement.

Que ce soit dans le primaire face à une augmentation de la hiérarchie, dans le 1^{er} cycle face à des fermetures accrues ou dans les lycées face à des effectifs trop importants, c'est l'ensemble des enseignants qui est touché par une gestion bulldozer de l'Education nationale.

Les grévistes gardent à l'esprit les leçons qui leur ont été données par les étudiants. C'est dans l'unité et au sein des assemblées que ceux-ci ont gagné. C'est dans les assemblées et par une volonté unitaire évidente que la mobilisation enseignante s'est engagée. Ces prochains jours cimenteront cette montée du mécontentement. Au S.N.I.-P.E.G.C. et à la F.E.N. de prendre leurs responsabilités : la grogne peut se retourner contre ceux qui ne sauront pas reprendre le chemin de la rue et les décisions prises sous les préaux, et non plus dans les seuls couloirs ministériels et fédéraux.

Christelle FALEMPIN

Chirac et la nouvelle donne sociale

EN croire la presse quotidienne, le Premier ministre Jacques Chirac a la « volonté affichée d'imprimer un tournant social à l'action de son gouvernement » (1). Le mouvement lycéen-étudiant, la grève des cheminots, tout cela semble avoir été digéré par l'actuel locataire de Matignon, mais à la géopolitique il a ajouté la météo. En effet, lors de la conférence de presse du jeudi de la semaine dernière, il a inclus l'offensive du froid dans la zone de fortes turbulences, avec les manifestations, les grèves et le désordre monétaire international...

Toujours la même rengaine

Aux Français, il ne veut que du bien, c'est-à-dire : « Ouvrir des chances nouvelles à tous les Français dans une société d'initiative, de responsabilité. Améliorer leurs conditions de vie quotidienne et donner un nouveau souffle au dialogue social ». Tout cela bien sûr dans un cadre précis, c'est-à-dire en poursuivant « avec sagesse et détermination le renforcement et la modernisation de notre économie ».

Séguin étant mis sur le côté, c'est le présidentiable de la droite qui doit se mettre en première ligne et prendre à bras le corps le problème social. C'est la participation gaulienne à la sauce américaine (2) : il veut recevoir chacune des organisations syndicales d'employeurs et de salariés et préconise « la mobilité géographique et professionnelle des salariés ». Il faudrait, selon lui, « réunir autour d'un projet social les chefs d'entreprises, le personnel d'encadrement, les salariés ».

C'est bien sûr, revu à la sauce 87, le vieil air de « on est tous sur le même bateau, alors il faut en mettre un coup », mais Chirac croit-il vraiment que la mayonnaise va prendre ? Qu'il lui suffira de lâcher quelques miettes pour obtenir la paix sociale, de mener à bien une

politique contractuelle sans efforts ?

Les observateurs de la scène politico-syndicale française avaient remarqué, il y a un an, le jeu d'approche de Séguin vis-à-vis des organisations syndicales. La politique du pire pragmatisme pointait à l'horizon et, pour certains, ce qui s'affirmait sous la gauche s'enlisait sous la droite. Mais avec sa conférence de presse, Jacques Chirac n'a pas réussi à emporter l'unanimité intersyndicale. Chaque confédération réagissant avec sa spécificité propre en restant sur ses positions.

Réactions syndicales

De l'hostilité de la C.G.T. (« Ça va mal, continuons, tel est le message du Premier ministre ») au « wait and see » de Force ouvrière (« Il n'y a pas de changement fondamental de la politique économi-



Le dialogue social à la S.N.C.F.

que et sociale, mais un certain nombre de pistes ont été définies dans lesquelles Force ouvrière va s'engager », le dégel n'a pas eu lieu. La C.F.D.T. critiquant le discours de Chirac en constatant que « le Premier ministre n'avait pas tiré la leçon des événements », il n'y a guère que la C.F.T.C. et la C.G.C. pour « constater une possibilité d'ouverture ».

Le gouvernement actuel croit peut-être que les mouvements de grève et luttes actuelles ne sont rien et que l'appel de son Premier ministre va réussir à tout arranger, à isoler d'éventuels meneurs. Quand on vous dit que les énarques et les technocrates du pouvoir ne comprennent rien aux mouvements sociaux...

La volonté de dialogue social du gouvernement aura sûrement été appréciée par les deux agents de la S.N.C.F. de Sotteville-lès-Rouen qui sont en grève de la faim contre les sanctions qui frappent aussi onze autres cheminots (3). Le chef de la division du personnel de la région normande les accuse « d'avoir désorganisé le fonctionnement de l'établissement par des exactions plus ou moins répétées, telles que : entraves au mouvement des engins, entraves à la liberté du travail... ».

Le cas ne doit pas être unique en France et c'est là le véritable discours gouvernemental. La grève, archaïsme du siècle dernier, on a déjà entendu ça quelque part et cela venait malheureusement d'un syndicat ! L'attaque est frontale, sachons organiser la riposte.

Alexis PIERRE

(1) Dans le cas précis, c'est le « noir au blanc » de la une du « Libé » de samedi dernier qui est le responsable de ce politico-galimatias.

(2) Jacques Chirac, emporté par une verve quasi gaulienne, parla même de « capitalisme populaire » !

(3) Les sanctions projetées vont de six jours de mise à pied à un déplacement de service.

Lutte des pions : quel lendemain ?

LE 27 janvier, journée de grève de l'Education nationale, les maîtres d'internats et surveillants d'externats (M.I.-S.E.) se retrouvaient lors d'une assemblée générale (A.G.) à Jussieu pour faire le point de la mobilisation, académie par académie. Le premier constat fut celui de la difficulté à rassembler les gens par académie. Vu l'étendue de celles de Versailles et de Créteil, il est plus facile de toucher les gens sur les faits. La deuxième remarque à faire porte sur le nombre plus restreint de participants à cette seconde A.G.. Beaucoup attribuaient aux dissensions qui étaient apparues entre le S.N.E.S. et d'autres participants de la première A.G. Au cours de celle-ci, le reproche avait été fait au S.N.E.S. de ne pas avoir suffisamment diffusé l'information sur la circulaire Monory (voir M.L. précédent) et de ne pas faire d'information sur la tenue des A.G.

Différents points furent votés pendant cette seconde assemblée générale : « 1. Nous exigeons le retrait définitif du projet de circulaire Monory. 2. Nous exigeons l'extension à tous les étudiants employés par l'Education nationale (T.U.C., M.D.P., M.I.-S.E. à mi-temps) du statut actuel des S.E. à temps plein (embauche rectorale, critères sociaux, salaires, stagiarisation, etc.). 3. Nous exigeons une création massive de bourses et de postes d'étudiants-surveillants. 4. Le maintien du rôle actuel de la C.A.P.A. dans le recrutement des M.I.-S.E. 5. La décision d'imprimer un texte d'appel à tous les surveillants et de faire circuler un cahier des revendications. 6. L'appellation de notre regroupement serait "Collectif étudiants-surveillants syndiqué et non syndiqués." ».

Attitude du S.N.E.S.-Créteil

Lors de ces votes, de nombreux débats ont eu lieu sur les différents points à adopter. Bien que la circulaire Monory ait été gelée, il ne serait pas étonnant qu'elle réapparaisse un jour ou l'autre. L'idée d'accroître le pouvoir des chefs d'établissement reste un des objectifs de Monory. Mais fort de l'expérience de la lutte du mouvement étudiant, celui-ci va très probablement tenter de nous le faire avaler petit morceau par petit morceau.

Le S.N.E.S.-Créteil, quant à lui, était favorable à l'idée d'arrêter la lutte pour le moment pensant qu'il n'y aurait plus

rien à craindre jusqu'aux prochaines élections. Par ailleurs, les autres points de heurt ont porté sur le fait de savoir si les T.U.C. devaient être intégrés à l'Education nationale ou si l'on devait réclamer le même statut pour tous les étudiants-surveillants, et si nous devions ou non demander l'augmentation des bourses d'étude. De nombreuses interventions furent faites dans le sens d'un élargissement de la lutte vers le mouvement étudiant, sur la reconnaissance de notre statut d'étudiant dans nos fonctions de surveillants et sur la nécessité de mener une lutte non corporative.



La position du S.N.E.S.-Créteil était de ne pas réclamer l'intégration des T.U.C. à l'Education nationale sous le prétexte qu'ils n'ont pas la « formation pédagogique des S.E. », et le problème de l'augmentation des bourses ne concernait pas particulièrement les pions. Comme on peut donc le remarquer, le S.N.E.S.-Créteil fut donc minoritaire dans la plupart des votes, mais là où le vote fut cruel pour eux, c'est lorsque

finallement dans l'appellation du collectif ne figurait pas le sigle S.N.E.S. à côté du mot « syndiqués ». Eux qui s'étaient vantés au début de l'A.G. de n'avoir ajouté le mot « non syndiqués » sur leur banderole locale que par concession, alors que ceux-ci y sont majoritaires, supportaient difficilement ce coup fatal. Leur obstination à opposer le sigle S.N.E.S. dans la signature n'avait d'égalé que leur volonté d'écarter le S.G.E.N. de la lutte. Pour l'instant, le S.G.E.N. continue de faire la sourde oreille (pour ne pas dire plus) à l'appel de ses surveillants syndiqués.

Quelles perspectives ?

L'assemblée générale close, le collectif nouvellement créé se rend à la manifestation à Sèvres-Babylone. Là, le S.N.E.S.-Créteil refuse d'appliquer les décisions de l'A.G. et de se ranger derrière la banderole du collectif, nous disant qu'ils ne reconnaissent pas les décisions de l'A.G. Une cinquantaine de syndiqués S.N.E.S. devait se trouver à un stage syndical ayant lieu au même moment que l'A.G. Celle-ci n'était donc pas représentative, eux seuls le sont puisque élus !

Renseignements pris, après coup, le stage syndical s'arrêtait à 12 h pour permettre aux gens d'aller à l'A.G. Ce message était diffusé sur le répondeur du S.N.E.S. (1). C'est donc sur la place que les surveillants de l'académie de Créteil ont décidé de « scissionner » et de fonctionner séparément dorénavant. Le « clash » n'était pas vraiment étonnant, depuis la première A.G. on sentait que le S.N.E.S. voulait la « liquidaion » du mouvement (puisque celui-ci lui échappait déjà).

Quant à lui, le collectif continue à faire de l'information et à rassembler les étudiants-surveillants, syndiqués ou non syndiqués, sans exclusive aucune. L'approche des partiels risque de rendre la lutte plus difficile, aussi avons-nous décidé de travailler à une remobilisation massive pendant cette période, en vue d'une A.G. post-partiels. Le collectif a d'autre part décidé de travailler à une intervention à proposer à la coordination étudiante pour les états généraux de la fin mars.

Monique FIGAROL

LE GOUFFRE FINANCIER DE LA S.N.C.F.

On nous ment !

CET article pourra paraître technique, voire rebutant, mais nous pensons nécessaire d'expliquer ce qu'est la S.N.C.F. à travers les chiffres. En tant que cheminots ou usagers, nous devons faire l'effort de nous informer pour répondre aux libéraux de tout poil et pour contrecarrer leurs projets.

La S.N.C.F. existe depuis le 1^{er} janvier 1938. L'Etat devient alors actionnaire à 51% et les 49% d'actions restantes seront achetées aux anciennes compagnies jusqu'en 1982, date à laquelle la totalité de l'actif revient à l'Etat. Depuis sa création, la S.N.C.F. a toujours été présentée comme un gouffre financier que le contribuable alimente sans cesse à ses dépens. Mais que revêt donc la nébuleuse S.N.C.F. et son nébuleux déficit ?

La réalité des contributions de l'Etat

Le capital de la S.N.C.F., lors du changement de statut en janvier 1983, a été laissé à sa valeur initiale de 1937, soit 14,2 millions de francs. Tout à fait ridicule pour une entreprise comme celle-ci, le faible montant de capital empêche d'avoir une capacité d'autofinancement réelle. Les fameuses contributions de l'Etat pour couvrir le déficit de la S.N.C.F. ont été fixées, dans ce qu'on a appelé le contrat de plan, à 35 milliards de francs par an pour la période 1985 à 1989.

On y trouve 14,1 milliards de francs pour le concours aux charges de retraite. La politique de modernisation a conduit à une fonte régulière des effectifs, amenant ainsi une situation où les retraités sont deux fois plus nombreux que les actifs. Nous n'avons ni le temps ni la place dans cet article d'examiner sérieusement le problème global du modernisme. Mais que se passe-t-il si on remplace les hommes par les machines sans faire cotiser les machines ni réduire le temps de travail ? Vaste question !

En compensation de services imposés par l'Etat, liés à la notion de service public pour la plupart

(réduction en tout genre sur les billets de transport, cartes, etc.), 7,2 milliards de francs sont versés. Loin d'être une subvention, d'un point de vue strictement économique et capitaliste, cette somme correspond en réalité à une perte de recettes.

Une subvention de 10,6 milliards de francs est versée en contribution d'infrastructure. A l'origine, elle devait équilibrer la concurrence avec la route. En réalité, il faut savoir que les routiers doivent participer aux frais d'infrastructure routière par l'intermédiaire de la taxe à l'essieu. Or cette taxe a rapporté au total 15% de moins de 1979 à 1981 et 18% de moins de 1981 à 1983, soit globalement 32%. Cela combiné avec la détaxe sur le gazole, le non-respect de la réglementation en matière de temps de conduite et d'horaires, la F.N.T.R. (syndicat patronal des transports routiers) peut se frotter les mains et la concurrence, malgré cette petite contribution, est toujours aussi déloyale.

Dernière contribution importante : 3,2 milliards de francs, qui compensent les charges financières. Le marché financier intérieur étant trop restreint, l'Etat a obligé la S.N.C.F. à emprunter à l'étranger principalement en dollars. La forte hausse du dollar a augmenté considérablement les charges financières. Cette situation tend à s'améliorer avec la baisse de cette monnaie.

Cet exposé fastidieux des diverses contributions de l'Etat permet quand même de démasquer ce que recouvre le fameux déficit et les fameuses aides.

Au service de quels intérêts ?

Dans le *Monde libertaire* n°629, nous avons expliqué que la S.N.C.F. était aussi un important groupe, composé de nombreuses filiales avec des participations variables de la S.N.C.F. Beaucoup de ces sociétés sont des transporteurs (C.N.C., Calberson, Bourgey-Montreuil, Scéta, etc.) ou des sociétés immobilières. Si tout le monde sait que la S.N.C.F. inves-

tit dans ses filiales, personne ne semble capable de dire ce que cela rapporte.

Quoi qu'il en soit, tous les dirigeants de la société nationale siègent, statutairement pour certains et à titre personnel pour d'autres, dans les conseils d'administration de ces sociétés. Il faut savoir que ces hauts fonctionnaires (« ingénieurs hors cadre »), contrairement au cheminot moyen qui ne peut exercer un travail hors de la S.N.C.F., bien qu'employés à temps plein peuvent eux comme on dit « bouffer à tous les râteliers » et ils ne s'en privent pas. Allez savoir alors quels intérêts ils défendent ? Ceux de la route ou ceux du rail ? La F.N.T.R. ou la S.N.C.F. ?

Replacer la S.N.C.F. dans ce cadre, c'est affirmer qu'on nous ment ! Dans la *Vie du rail* du 1^{er} janvier 1987, un exposé de la situation des chemins de fer européens est dressé. La S.N.C.F. arrive en second du point de vue de la productivité, derrière la Suède. En réalité, tout le discours sur le déficit de la S.N.C.F. tend à faire accepter son démantèlement. Qu'on ne s'y trompe pas, les contribuables continueront à payer ce qui est chroniquement déficitaire et tout ce qui est juteux sera privatisé. La F.N.T.R. n'a jamais accepté la présence du rail dans le transport des marchandises.

L'attitude du gouvernement, via Douffiagues, de fermer toutes les portes des négociations dès le début du dernier conflit ne montrait-elle pas la volonté de provoquer un conflit long et dur ? N'y a-t-il pas là un élément d'explication si on considère les conséquences économiques du mouvement ? La F.N.T.R. a récupéré définitivement des clients dans l'histoire et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, notre cher Douffiagues jubile peut-être encore.

Le différent qui semblait exister entre Dupuy, directeur général et proche de Douffiagues, et Essig et P.-D.G. s'expliquerait peut-être ainsi. Dupuy n'a-t-il pas joué la provocation en demandant la reprise du travail avant toutes nouvelles négociations, alors qu'Essig parlait d'ouverture ? Quoi qu'il en soit, dans la foulée, le bruit circule avec insistance au Sernam (Service national des messageries) que sa filialisation serait rapide.



De plus, le discours qui nous a été administré consiste à nous rendre responsable de la situation car nous avons fait grève ! On a beau être habitué, cela laisse tout de même songeur car les dés étaient pipés d'avance et le projet de filialisation existe depuis longtemps.

Intérêts de la collectivité et intérêts particuliers

En conclusion, en tant qu'usagers et cheminots, on ne peut qu'être pris d'un profond dégoût. Aucun gouvernement, aucun ministre n'a osé lever le petit doigt contre la F.N.T.R. Or, ce qui aurait dû être pris en compte, ce sont les coûts sociaux du transport par route : accidents, pollution, détérioration de l'infrastructure routière... Ces éléments auraient dû pousser, dans l'intérêt de la collectivité, à établir une politique à long terme des transports. Le rail ne peut pas tout faire, mais il est

logique de s'en servir au maximum avec la route en complémentarité.

Au contraire, au gré des changements de gouvernement, des quantités de projets et de mesures inadaptées se sont succédées. C'est maintenant la casse du rail qui s'organise. On en profitera, au passage, pour réduire le nombre des « nantis » qui ont un travail et la sécurité de l'emploi. Beau gâchis en perspective ! Seule la prise de conscience de l'ensemble des usagers et la prise en compte de l'intérêt de la collectivité peuvent permettre la remise en cause de ces projets. La solidarité qui a commencé à s'organiser entre usagers et grévistes doit s'étendre pour déboucher sur une réflexion et des propositions quant à la notion de service public et à la place du rail en France.

ALAIN (Gr. Sacco-Vanzetti)

La Santé en grève

APRÈS les étudiants, la S.N.C.F., la R.A.T.P. et les instituteurs, les personnels hospitaliers se mettent en grève. Comme dans tout le secteur public, les personnels des hôpitaux n'échappent pas aux diverses attaques contre leur profession. Depuis le mardi 13 janvier 1987, plusieurs assemblées générales se sont déroulées dans différents hôpitaux psychiatriques de la région parisienne (à l'appel des sections C.F.D.T. et C.G.T. pour la plupart) pour aborder, avec l'ensemble du personnel, les problèmes que nous rencontrons quotidiennement.

Le « ras-le-bol » est évident : mauvaises conditions de travail, manque d'effectif, baisse du pouvoir d'achat... Dès cette première journée, le personnel de l'hôpital psychiatrique de Villejuif a décidé d'engager une mobilisation. Au C.H.S. Esquirol, à Saint-Maurice, les personnels entraînés dans le mouvement le 22 janvier, après une proposition des D.D.A.S.S. de

Paris et du Val-de-Marne d'augmenter progressivement les tarifs des crèches de 500%.

Comme au C.H.S. de Villejuif, la grève a été votée pour le jeudi 29 janvier 1987. Cette journée a été marquée par les faits suivants :

- participation massive au piquet de grève (dès 7 heures) ;
- manifestation à la direction largement suivie ;
- appel des élèves des trois années à l'ensemble du personnel soignant, pour participer ensemble à la lutte pour le devenir de tous ;
- une centaine de personnes en assemblée générale ;
- mise en place d'un comité d'action.

L'organisation des journées à venir a été reprécisée. Un comité technique paritaire extraordinaire a été demandé par les organisations syndicales pour le jeudi 5 février à 9 heures, afin de débattre des questions à régler localement. Cette journée sera un temps fort de la mobilisation, avec la participation

massive du personnel. La Direction départementale à l'action sanitaire et sociale de Paris s'est engagée à nous rencontrer dans les jours qui viennent. Le comité d'action exige des négociations élargies à la D.D.A.S.S. du Val-de-Marne, en présence de la direction de l'hôpital.

Pour obtenir satisfaction, il a été réaffirmé la nécessité d'une coordination de tous les centres hospitaliers de la région parisienne. Dans ce sens, une large rencontre a été organisée vendredi 30 janvier au C.H.S. de Villejuif. Même si les forces de police sont intervenues au C.H.S. de Villejuif (bilan : 5 blessés parmi les grévistes), le personnel de l'hôpital Esquirol reste très mobilisé. Nous ne nous laisserons pas intimider, tous ensemble nous gagnerons !

Des grévistes

On peut prendre contact avec les grévistes : au C.H.S. de Villejuif, tél. : (16.1) 46.77.81.04 poste 37.42 ; au C.H.S. Esquirol, tél. : (16.1) 43.73.92.33 poste 482.



Pas de pause pour le délire sécuritaire

Le Parquet de Pontoise, le 26 décembre dernier, deux Italiens et une Italienne ont été inculpés pour détention et usage de faux documents et pour infraction à la législation sur le séjour des étrangers en France, puis écroués.

Il s'agit de :

- Roberto Gemignani, âgé de 41 ans, de Livourne, ancien ouvrier des chantiers navals, militant à Lotta Continua, puis plus tard dans le mouvement libertaire italien. Il fait l'objet actuellement d'une procédure d'extradition émanant de la justice italienne (1).
- Roberto Soraggi, 29 ans, originaire de Burga, militant de l'organisation Autonomie ouvrière est également recherché par les autorités italiennes. Il est détenu, ainsi que Gemignani, à Fresnes (2).
- Suzanna Mattei, âgée de 34 ans, infirmière à Florence, ne fait l'objet d'aucune recherche en Italie. Simplement arrivée à Paris le 18 décembre en possession de documents parfaitement en règle, pour visiter son ami à l'occasion des fêtes de Noël, elle se retrouve également inculpée de détention et d'usage de faux documents, ainsi que d'infraction à la législation sur le séjour des étrangers en France... et écrouée à Fleuris-Mérogis (3).

Refus de visite pour la famille

Informées rapidement par la presse italienne, les familles des détenus se sont immédiatement mobilisées pour se rendre d'Italie en France... dans un contexte de grève des trains, d'enneigement, et ont donc dû prendre la route. Arrivés dans les premiers jours enneigés de janvier, le père de Suzanna Mattei reçoit dans un premier temps un permis de visite du juge d'instruction

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

• A LA HAUSSE. Naïf, M. Balladur, ministre des finances « craint » une reprise de l'inflation des prix. Les services ont enregistré il est vrai de fortes hausses. La Direction générale de la concurrence et de la consommation procède à de nombreux relevés de prix... Liberté quand tu nous tiens...

• A LA HAUSSE. Malgré les dispositions précises de la loi Méhaignerie pour éviter des hausses de loyers trop rapides, les propriétaires (par ignorance ou mauvaise foi) appliquent des hausses de loyers considérables. Vigilance donc !

• A LA HAUSSE. Dès mars, avril ou juillet, la tarification bancaire (chèques payants) sera appliquée. L'Institut national de la consommation (I.N.C.) préconise de « changer de banque si aucune contrepartie n'est réellement offerte ».

• A LA HAUSSE. Le prix des carburants continue son ascension, la semaine dernière le « super » a gagné 4 centimes à la pompe (d'après la Direction des hydrocarbures).

L.Y.

tion de Pontoise, présent à ce moment-là.

Mais une fois parvenu à la prison de Fleury-Mérogis, il apprend que le permis lui est finalement refusé. De même, lorsqu'il veut déposer des vêtements pour sa fille au greffe de la prison, on lui oppose un refus pour la simple raison que la réglementation pénitentiaire exige pour cela l'obtention du permis de visite. Quelques jours plus tard, la mère de Suzanna Mattei arrive à son tour pour visiter sa fille. Même scénario. Même refus du juge de recevoir les parents. Même amertume.

Les familles des autres détenus sont elles aussi arrivées entre temps et se sont heurtées au même refus, au même silence, inadmissibles pour eux. Leur indignation, ils l'ont d'ailleurs exprimée à leur retour dans la presse italienne où ils ont décrit les conditions inhumaines qui sont faites aux parents de détenus en France.

Pourquoi l'arrestation de Suzanna ?

Les avocats ont multiplié les démarches, les interventions auprès des juges, du greffe de Pontoise, du parquet. Ce n'est seulement que ce lundi 26 qu'ils ont obtenu pour la seule famille de Suzanna Mattei un permis de visite. A propos de ce per-



mis de visite octroyé maintenant, on peut se demander pourquoi ce qui est possible aujourd'hui ne l'était pas il y a quinze jours ou trois semaines, et s'il ne s'agit pas là d'une volonté délibérée d'humiliation ou simplement de délire sécuritaire.

D'autre part, aucun élément ne justifiait la détention sinon l'inculpation de Suzanna, son avocate Irène Terrel a demandé qu'elle soit libérée, demande rejetée par le juge. Suite à quoi, il a été fait appel.

A propos de l'information effectuée sur toute cette affaire, on peut dénoncer la rapidité avec laquelle la presse se fait le porte-parole de la police et de la justice, alors qu'il serait plus important de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles les détenus, Français et étrangers, sont victimes depuis quelques temps du délire sécuritaire ambiant, ainsi que leurs familles qui subissent les humiliations du système judiciaire.

L.Y.

(1) Roberto Gemignani, n° d'écrou 765.204. D.2, cellule 98, maison d'arrêt, avenue des Peupliers, 94000 Fresnes.

(2) Roberto Soraggi, n° d'écrou 765.265. D.3, cellule 150.E, maison d'arrêt de Fresnes.

(3) Suzanna Mattei, n° d'écrou 18 510 V.D./4.E, cellule 12, maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

(4) Le « Monde » du 27-28 décembre et « Libération » du 27 décembre intitulaient leurs articles : « Trois extrémistes italiens arrêtés dans le Val-d'Oise », sous la mention « sécurité ». Le « Matin » titrait de façon plus nuancée : « Trois militants d'extrême gauche italiens arrêtés ».

Halte aux crimes racistes

D'ICI fin 1987, sachez, jeunes et moins jeunes, Français et immigrés, que nos chers gardiens de la paix seront tous équipés de revolvers 357 Magnum, jusqu'à présent réservés aux seuls motards et membres de l'antigang. Ceci dans un but de modernisation de la police nationale.

Une loi a en effet été promulguée le 7 août 1985 (loi n°85.835) par un certain ministre de l'Intérieur de l'époque, Pierre Joxe — un socialiste, un pur, un vrai, un tatoué ! Qui prévoyait sans doute déjà que le nombre de bavures risquait d'augmenter vu les dégâts que peuvent causer ces armes meurtrières (7 fois plus puissantes que les anciens pistolets 7,65 des gardiens de la paix).

En effet, dans un passage consacré à l'armement et à la sécurité (des policiers !), on peut lire la chose suivante : « Bien entendu, cette action doit s'accompagner d'une amélioration de l'entraînement au tir des personnels, qui reste un objectif permanent autant pour l'efficacité des personnels que pour leur sécurité. L'utilisation de méthodes nouvelles d'entraînement fondées sur un système de cible mouvante, en situation, paraît de nature à renforcer la formation et accroître l'intérêt de l'entraînement. »

Question efficacité, on peut dire que nos cow-boys n'ont pas démerité depuis... Certains avaient déjà testé les bienfaits du Magnum 357 avant la loi de 1985, puisqu'ils étaient autorisés depuis un décret datant du 1^{er} février

1979 à se servir des armes qu'ils détenaient régulièrement.

Et pourtant ils tirent juste !

Par exemple, le brigadier Lapeyre, qui le 14 février 1983, après avoir pris en chasse un mineur, Nacer M'raïdi, dont la seule erreur ce jour-là était de rouler en mobylette sans casque, l'arrêta d'une balle en pleine tête... Efficace, non ? Incarcéré le lendemain pour homicide volontaire, Lapeyre bénéficiera d'une libération conditionnelle en septembre 1983. En juin 1986, son dossier est transmis à la Chambre d'accusation de Versailles, où par un coup de baguette magique, le chef d'accusation passe d'une « tentative d'homicide volontaire » à des « coups et blessures involontaires ». Cela ramène le dossier devant un simple tribunal correctionnel.

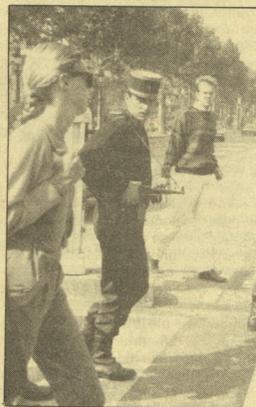
Le 19 janvier 1987, le brigadier Lapeyre est passé devant le Tribunal correctionnel de Nanterre qui l'a condamné à un an de prison ferme, compte tenu du niveau d'inculpation. La famille de Nacer s'est par ailleurs vue proposer de l'argent par l'Etat, sans doute pour compenser la perte d'une vie humaine... et a décidé de faire appel du premier jugement.

Le comité « Abdel et les autres » (de La Courneuve) a décidé de la soutenir en organisant une manifestation devant le Palais de justice de Nanterre le lundi 9 février à 13 h 30, jour du jugement en appel. Même si nous, anarchistes,

ne nous faisons aucune illusion sur une prétendue justice qui n'est là que pour légitimer la morale bourgeoise de nos gouvernants, un large soutien est indispensable afin d'informer la population que les bavures policières sont de bien doux euphémismes pour parler d'assassinats légalisés par l'Etat.

Une autre manifestation aura lieu à Noisy-le-Grand samedi prochain 7 février, à 11 h, devant la mairie pour protester contre les violences policières et dénoncer la mort de Nacer Ahmmoudi, décédé apparemment à la suite d'un tabassage en règle au commissariat et officiellement d'une overdose... Efficace, non ?

CHRISTOPHE (Gr. Berneri)



Interdiction professionnelle pour Gilles Moreau

GILLES MOREAU, militant du S.N.E.S., surveillant dans un lycée technique et étudiant en sociologie, a été condamné par la Cour d'appel de Rennes à huit mois de prison ferme, dix ans de suppression des droits civils et civiques et au retrait du statut d'objecteur. Si cette sanction est appliquée, Gilles Moreau devra accomplir son service militaire après la prison et sera exclu de l'Education nationale.

Le 24 mars 1986, Gilles Moreau comparait devant le Tribunal correctionnel de Nantes. Il avait obtenu son statut d'objecteur en mai 1981, par opposition à la politique de défense et à ses incidences, ainsi que par son refus de se soumettre à l'ordre militaire. Dès cette date, il s'insoumettait pour dénoncer les conditions discriminatoires de ce statut : durée de deux ans du service, pas de droit de grève, ni de syndicalisation ou de réunion sur le lieu de travail, des conditions financières déplorables (1).

Au cours de son procès, au titre de l'Ecole émancipée (tendance de la F.E.N.), un témoin marqua sa solidarité envers les jeunes inquiets du risque de guerre, défendit le droit syndical et évoqua les luttes des premiers instituteurs syndicalistes. L'avocat rappela le vide juridique de la loi de juillet 1983, puisqu'elle ne vise pas l'insoumission en temps de paix.

Malgré cela le tribunal condamna Gilles à 6 mois avec sursis et au retrait du statut. En appel, le 15 octobre, le verdict fut plus sévère : 8 mois ferme, retrait du statut et une suppression des droits civiques et civils durant dix ans ! La jurisprudence de la Cour d'appel de Rennes est d'ailleurs très répressive, le 4 juin J.-P. Sultot et L. Morel connotent la même peine, et Frank Degrée eut même le « plaisir » d'avoir deux mois supplémentaires (cf. M.L. du 19 juin) (2).

Après la radiation de Bernard Jaudon le 3 décembre, Gilles Moreau risque de connaître le même sort. Selon le statut de la fonction publique, nul ne peut devenir fonctionnaire s'il ne se trouve pas en situation régulière au regard du service national (même en l'absence de toute condamnation).

Il est temps de se mobiliser pour faire reculer la répression de l'Etat

et de l'armée envers les réfractaires. On doit empêcher l'incarcération de militants antimilitaristes, pacifistes et anarchistes.

E.H.

(1) Une lettre de Gilles Moreau a été publiée dans la revue de l'Ecole émancipée n°8, du 5 janvier 1987.

(2) Comité de soutien à ces quatre objecteurs-insoumis : G.R.I.M., B.P. 804, 44019 Nantes cedex.

Michel Larue, parcours d'un réfractaire à l'armée

MICHEL LARUE comparait lundi 16 février, à 14 heures, devant le tribunal correctionnel d'Amiens pour refus d'obéissance. Michel Larue risque une peine d'emprisonnement d'un an à deux ans, il est donc important de le soutenir en venant au procès et en lui envoyant des messages de solidarité (1).

Michel Larue, étudiant en physique et en chimie, fut appelé sous les drapeaux le 5 août 1986 au camp de Sissonne dans l'Aisne. Pour lui, il n'est pas question d'apprendre à tuer et de marcher au pas, c'est pourquoi il demande à bénéficier du statut d'objecteur de conscience. Hélas ! il ne savait pas qu'il aurait dû faire cette requête au moins un mois avant d'être incorporé : elle est refusée pour forclusion.

Refusant toujours de porter les armes et l'uniforme, il est incarcéré à la prison d'Amiens où il fait la connaissance de Joël Thimeurs, également insoumis. Il commence une grève de la faim, qu'il arrêtera au bout de quinze jours faute de soutien. Ne supportant plus d'être enfermé, il demande à retourner à la caserne pensant pouvoir se faire réformer. Finalement, il est réformé pour motif psychiatrique au bout de trois mois de service.

Croyant être définitivement débarrassé de cette affaire, il reçoit une citation à comparaître au tribunal. L'armée et la justice ne laissent pas facilement un réfractaire leur échapper. Nous l'avons vu pour Bernard Jaudon, il est donc essentiel de soutenir Michel Larue et tous les réfractaires à l'armée (2). Cela peut ouvrir une brèche pour notre combat contre l'Etat, l'armée et le système capitaliste ; faisons en sorte qu'elle soit réelle !

Eric HÉBERT

(1) Comité de soutien à Michel Larue, 19, rue du Villaret, 72000 Le Mans (tél. : 161 43.81.83.82). On peut également écrire au président du tribunal : Palais de justice, 14, rue Robert-de-Luzarches, 80000 Amiens.

(2) Répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

AFRIQUE DU SUD

Evolution historique de l'apartheid (suite)

Dans le dernier numéro de « Monde libertaire », nous exposions l'évolution de l'apartheid, « religion civile » au début du siècle, qui s'est peu à peu transformé en système économique reposant sur les Bantoustans (mis en place en 1954). Nous abordons aujourd'hui la période 1960-1981, marquée par des combats de plus en plus violents entre Noirs et Blancs.

Comité de rédaction

DANS les années 60, après les pétitions et les députations dont l'inefficacité ne se dément jamais, l'African National Congress (A.N.C.) recourt aux rassemblements, aux meetings, aux défilés et aux grèves dont presque tous sont ponctués d'incidents sanglants. Puis, après l'interdiction de toute manifestation, il appelle au boycott (celui des autobus empruntés par les Noirs), à la destruction publique des laissez-passer, à la grève d'abstention (« Stay at Home Strike »).

Naissance du terrorisme

Le président de l'A.N.C., Albert Luthuli, reçoit le prix Nobel de la Paix en 1960. Mais malgré cela, la situation va s'aggraver lors d'une grève avec remise de « passes » à la police, en signe de protestation à Sharpeville. Les policiers tirent sur la foule qui défile sans arme, il y a 69 morts et 178 blessés (155 personnes ont été frappées dans le dos). Le 28 mars, l'A.N.C. appelle à la grève générale, qui paralyse le pays pendant trois semaines. Le 8 août, la loi sur les organisations illégales interdit l'A.N.C. et le P.A.C. (congrès panafricain).

Le passage à la violence devient inévitable, Nelson Mandela (successeur de Thuli) déclare : « La répression qui s'est abattue sur les manifestants pacifiques ne laisse plus de place qu'à l'action terroriste de groupes clandestins ». Nelson Mandela sera arrêté et incarcéré à Roben Island. Suite à son arrestation, une vague de terrorisme va effectivement frapper l'Afrique du Sud. Le Umkhonto We Sizwe (« Lance de la nation, en zoulou », émanation de l'A.N.C., sabote bâtiments, routes et voies ferrées. Le Pogo (« pur », en xhosa), lié au P.A.C., se fait remarquer par des attentats contre la police et les chefs de tribus considérés comme collaborateurs.

Cette vague de terrorisme permettra à Prétoria de faire voter la

loi sur le délit de sabotage. La loi sur les menées subversives, donnant à la police des pouvoirs discrétionnaires et prévoyant notamment la détention au secret pendant quatre-vingt-dix jours reconductibles, est votée en 1963. Cette même année, 3 000 chefs et cadres du Umkhonto We Sizwe et du Pogo sont arrêtés.

Voyant son pouvoir chanceler, le Parti nationaliste, malgré sa doctrine anti-impérialiste envers les Britanniques, s'associe aux anglophones. Il se radicalise et va beaucoup emprunter au Broederbond (mouvement néo-nazi des années 30 à 50). Ce même Broederbond a été qualifié en 1944 de fasciste par le maréchal Smuts, lui-même pro-nazi.

Une opposition blanche au gouvernement

Une vague opposition blanche apparaît alors, comme le Parti uni, ayant à sa tête M. de Villiers Graaff, qui se déclare contre l'apartheid sur la forme, mais d'accord sur le fond, et contre la politique des Bantoustans « parce que ceux-ci sont les terres d'élection de la pénétration du communisme ». Il préconise donc la domination blanche sur toute l'Afrique du Sud.

Le Progressive Party, lui, condamne l'apartheid clairement et considère comme inéluctable un passage du pouvoir entre les Blancs et les autres groupes ethniques, tout en restant attaché au critère du « civilisé » (voir M.L. précédent) et par conséquent au suffrage censitaire (donné à une catégorie de personnes).

Le Progressive Federal Party, ayant comme leader Colin Eglin, puis le Dr Frederik Van Zyl Slabbert associé au Parti libéral prône une politique pluriraciale. Le Parti libéral est l'association de libéraux et de radicaux sympathisants ou anciens communistes.

En 1968, le débordement libéral impose au Parti nationaliste la promulgation de la loi Prohibition of Political Interference Act, proclamant illégales les actions d'appar-

tenance à un parti politique racialement mélangé. Le Parti libéral est dissous après la loi interdisant les organisations pluriraciales. Le pays de l'apartheid aura, avec son appareil étatique laminé pendant vingt ans, la possibilité d'un accord entre Noirs et Blancs. Ce qui fera dire à Alan Paton, leader libéral : « Je ne suis plus partisan d'un gouvernement de majorité dans un Etat unitaire dans les circonstances où nous nous trouvons, mais d'un gouvernement de majorité dans un Etat fédéral ».

Crise économique et mouvement ouvrier

En 1969, se crée l'Herstic National Party (H.P.N.), parti ultra-conservateur fondé par Jaap Marais. La crise industrielle des années 70 (commune à tous les

respectifs) comme Ford et S.K.F., ou grâce à l'action des mineurs d'Alabama et des dockers de Mobil qui refusent de décharger le charbon sud-africain.

Un an plus tard, la loi Prevention of Illegal Quating Act assigne à tous les Africains, Métis et Indiens un foyer national ou un Etat « souverain » attribué par groupe ethnique. Le peu d'avantages qu'avaient les habitants des foyers nationaux s'évanouissent quand le Rand se met à exploiter les mines d'or du Witersrand, transférant ainsi les réserves en réservoirs de main-d'œuvre.

Les conditions économiques empirent, les produits de l'agriculture et de l'industrie sud-africaines sont exportés pour la simple raison que les quatre cinquièmes de la population sont trop pauvres pour les consommer. A la question

Wana, Qua-Qua, Wenda, Lebowa). Le 4 août, à Johannesburg, 20 000 ouvriers africains de Soweto sont en grève, avec le soutien des Métis. Le gouvernement de Prétoria proclame l'état d'urgence à Soweto. La S.A.S.O. et le B.P.C. créent un comité d'action commun.

Le général en chef des armées, Magnus Malan, devenu depuis ministre de la Défense, annonce en août : « Je suis prêt à prédire que notre pays peut s'attendre prochainement à une guerre terroriste ». Le Premier ministre rappelle en même temps que les « Noirs en zone blanche ne sont là que pour vendre leur travail ». En un an, 4 000 jeunes s'enfuient au Botswana, au Swaziland et au Mozambique où, en 1975, le Frelimo pro-marxiste a triomphé et dont le gouvernement de Samora Machel autorise l'existence de camps d'entraînement à la guérilla et l'installation du quartier général de l'A.N.C.

En 1978, les opérations de guérilla menées par l'A.N.C. en Afrique du Sud, visant principalement des objectifs militaires, se multiplient. P. Botha déclare son désir de se détourner relativement de l'apartheid, suivant en cela le courant des « verligtes » (« éclairés ») en opposition aux « werkramps » (« crispés »). Il affirme au congrès fédéral du National Party au Natal : « L'apartheid est une recette de conflits permanents ».

Cette même année sera voté le Bantu Homelands Citizenship Amendment Act autorisant les Africains des Homelands à reprendre la nationalité sud-africaine si les Homelands les acceptent comme résidents nationaux de l'Afrique du Sud.

En mars 1979, le gouvernement invite les dirigeants africains à participer aux commissions qui examinent les conditions d'existence des Noirs urbanisés. L'Industrial Conciliation Act prévoit l'enregistrement des syndicats africains, mais malgré les promesses seul un syndicat blanc multiracial, la Fosatu (Federation of South African Trade Unions), est reconnu. L'Alled Workers Union, ayant comme responsable Thozamile Gowera, demeure interdit.

1980. Le Dr Viljoen (ancien président du Broererbond) affirme : « La formule originale de l'apartheid n'est pas capable de répondre à la situation présente ». A quoi Botha, qui n'hésite pas à retourner sa veste quand l'occasion se présente et à nier ce qu'il avait dit la veille, répond : « Je me sens attaché à un apartheid pur et dur ». Un sondage, réalisé en 1981, fait apparaître que 40% des Noirs sont favorables à l'A.N.C.

DIDIER (Gr. Paris-XI)



Premier mariage inter-racial... en 1985.

pays industrialisés) va frapper surtout les Noirs. Les « oisifs » seront expulsés dans les foyers nationaux et les Noirs étrangers expulsés. Le Mozambique, le Malawi et d'autres pays qui fournissaient 56,9% de la main-d'œuvre des mines n'en offrent plus que 16,4%.

La politique des « homelands » est relancée. Ceux-ci occuperont le reste des territoires sur lesquels vivaient et se déplaçaient les tribus africaines au moment de la conquête des Blancs. On note là un aspect contradictoire de la politique d'apartheid qui entend développer au maximum la puissance économique du pays et éloigne les Noirs des zones blanches ; or l'essor industriel n'est concevable qu'avec la contribution des travailleurs noirs.

L'année 1971 voit la renaissance du mouvement ouvrier, 15 000 travailleurs noirs de Namibie entrent en grève contre les lois raciales, pour la libre circulation dans leur pays et pour avoir le droit de choisir leur employeur. L'évêque anglican de Colin Winter prendra leur parti et organisera une souscription pour payer leurs avocats. Il sera expulsé du pays par le gouvernement.

En 1972, 60 000 ouvriers noirs (auxquels se joignent des Indiens et l'ensemble des mineurs) entament une grève dans la région de Durban. Les salaires des mineurs n'ont guère évolué depuis 1911, et même loin de rester stables en valeur absolue diminuent. Ils passent souvent en dessous du minimum vital (« povertyline ») grâce à l'utilisation d'une main-d'œuvre étrangère à bon marché. Par ailleurs, la jeunesse universitaire noire et métisse se radicalise.

En 1974, plus de 374 grèves sont déclenchées par vingt syndicats annonçant 40 000 adhérents. Ces syndicats sont reconnus par plusieurs sociétés d'origine américaine et européenne (sous la pression des syndicats de leurs pays

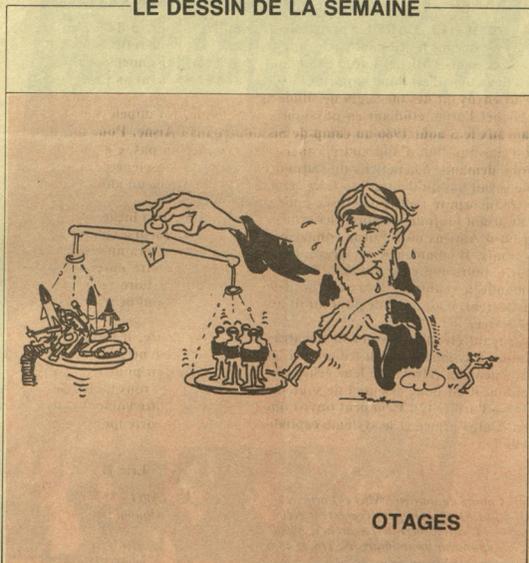
« A quand des mesures d'adoucissement de l'apartheid ? », M. B. Vorster déclare : « Le desserrement de l'apartheid n'est qu'à usage externe ». En effet, seules les équipes sportives jouant à l'étranger sont mixtes.

Agitation et émeutes

En janvier 1976, douze dirigeants du S.A.S.O. (South African Students Organisation), association d'étudiants noirs, sont arrêtés pour avoir célébré la victoire du Frelimo au Mozambique. Les peines vont de cinq à dix ans de prison. En juin, à Soweto, un comité d'action créé par des collégiens s'oppose à l'enseignement de certaines matières en langue africaines. Le 4 du même mois, 2 000 écoliers sont en grève. Le 11, cinq écoles suivent le mouvement. Une manifestation dégénère et la police tue un gamin de 13 ans.

Le 20, des émeutes éclatent dans 160 localités, ainsi que dans quatre Etats nationaux (Bophuthats-

LE DESSIN DE LA SEMAINE



OTAGES

Le Transkei Bantoustan modèle

1955. Création du Transkei, Bantoustan à majorité Xhosa.
1963. Le Transkei jouit du « self-governement », suivant en cela la politique de Prétoria d'autonomie locale. Celui-ci connaît quatre suffrages universels de 1963 à 1976, avec des chiffres d'absentions record de 80% à 90%. Une chasse aux opposants (les abstentionnistes ?) est alors organisée. Elle sera des plus féroces.
1970. Le Transkei vote pour son usage interne une loi s'opposant à la reconnaissance du droit syndical, ainsi qu'une autre loi garantissant un salaire minimum, ceci pour entamer un processus d'industrialisation et d'exploitation agricole vital pour son économie.

1976. Le Transkei devient indépendant. Son chef d'Etat élu, Kaiser Matanzima, et le Transkei National Independence Party auront 71 des 150 sièges de l'Assemblée nationale. Les 79 autres seront affectés à des chefs tribaux... nommés par Matanzima lui-même, ce qui lui permettra de compter sur 143 sièges.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les élections du « petit risque »

CES élections législatives, tout le monde fut d'accord, ont été des plus ennuyeuses. Aucun suspense avant, aucune surprise après. D'accord, ce n'est pas le triomphe pour Helmut Kohl. D'accord, le score des « Verts », avec plus de 8,2% des voix (contre 5,6% en 1983) n'est pas si mauvais. Qu'importe !

Qu'importe aussi le portrait peu flatteur de l'ancien-nouveau chancelier que la presse internationale livre à cette occasion : sa réputation en Allemagne n'est plus à faire. Son « blabla » vide de sens, ses « affaires », son visage même sont interchangeables. C'est une marionnette, un peu trop grasse, comme tant d'autres.

P.N.B. ou chômage...
il faut choisir !

Un « blabla » narcotique et rassurant a flotté comme un nuage pendant toute la campagne électorale, où étaient écartés avec soin les sujets du chômage, des prix et des salaires. Plutôt que des 2,2 millions de chômeurs, on parle de l'augmentation du produit national brut (*Brottssozialprodukt*) de 2,5% ; des choses donc au lieu des hommes. La majorité de la population, saturée, n'était pas capable de faire la différence.

Comme l'a écrit Jurek Becker dans le journal *Taz* : « Des partis de gauche (je parle de ceux qui veulent sérieusement changer l'état de la société) essaient toujours de gagner des voix à l'aide d'arguments. C'est leur perte... Les autres, à droite, ont le jeu beaucoup plus facile (...). Les gens qui se croient impuissants, mais dont la situation pourrait être pire, croient en l'autorité. Les conservateurs connaissent les méthodes pour regrouper ces gens derrière eux. Plus superficiellement on aborde un sujet, plus on compte sur les émotions et pas sur les connaissances, plus on se sert de paroles faciles à répéter et plus cela devient parfaitement publicitaire. Dans chaque tête se trouve une place pour des mots comme liberté, droits de l'homme, sécurité, avenir... Une fois ces mots casés dans les cervelles, on n'a plus besoin de préciser ».

Le soir des élections, j'ai recueilli les impressions de quelques amis de Berlin et de Fribourg, par téléphone, « sur le vif » : indifférence envers cette « comédie électorale », ironie, amertume, tout y était. « Oui, nous sommes contents, au moins pour les « Verts ». » « Mais le train va aller encore plus rapidement vers la grande catastrophe. Ce sera le règne des lobbies industriels dans toute sa puissance. Sans gêne, sans masque ! Tchernobyl, Sandoz ? Les gens s'y habituent ! Cela ne les a pas encore touchés assez personnellement. Strauss et compagnie leur ont fait un tel lavage de cerveau, avec ce terme inventé par eux : « Restrisiko » (cela veut dire, à peu près : « petit risque inévitable et négligeable »). C'est devenu le mot clef, en somme. C'est la vie, disent-ils, aidés en cela par la presse Springer avec Bild (un tirage de cinq millions d'exemplaires, cela compte !). Il y a risque à chaque fois que vous prenez la voiture, l'avion, etc. Alors, c'est pareil, il y a aussi un petit risque nucléaire et écologique. Faut vivre avec. N'y pensez plus. Laissez-nous faire ! »

« Nous sommes déçus par la médiocrité de l'art criminel de nos politiciens », ricanait Matthias Baltz quelques jours auparavant dans le *Taz*. « Nous avons besoin de plus de professionnels ! Donc, de gens de l'industrie ! Mettons-les carrément au Parlement, ces

managers de l'industrie chimique et nucléaire ! »

Négliger l'avenir !

Udo Knapp, collaborateur scientifique de la fraction des « Verts » au Parlement, ironisait : « La campagne électorale de 1987, c'était les vacances de la politique ! Le suspense reviendra en février ! Car on continue à construire la centrale

de Wackersdorf (...), l'occupation américaine nous empêche de construire nos propres armes nucléaires, le chiffre du chômage augmente, Hitler sera réhabilité (...), et Joschka (Joschka Fischer, ministre « vert » de l'Environnement) ne sait toujours pas comment se débarrasser de ses déchets... »

« La majorité dans ce pays n'est ni apathique ni perverse ; non, nos

bien-aimés concitoyens veulent la politique de Kolh et aucune autre. Pourquoi ? Beaucoup de raisons à cela, et une décisive : personne ne croit que nous voulons vraiment empêcher les catastrophes qui nous menacent et en même temps accorder plus de bien-être à tout le monde ; parce que nos promesses pour l'avenir sentent plus la discipline et le rigorisme écologique que le bien-être. »

Pour continuer, « L'humanité me dégoûte souvent, tant elle pousse les êtres au désespoir, à accepter les guerres et la souffrance infantile. Mais ces hommes ne sont pourtant pas raisonnables en choisissant pour eux-mêmes la route la plus confortable, si c'est au prix de cœurs vides, d'amours perdues, de terreur, de vengeance, de la peine de mort et d'espoirs perdus pour les prochaines générations. »

Il conclut : « Mais les chances pour nous, les rêveurs, les audacieux ou même les craintifs, et les solitaires de bouleverser ce réalisme méprisant de l'humanité sont plus grandes qu'il ne semble après ces élections de janvier 1987 (...). »

Il reste, entre résignation et choix de lutte, l'étrange image d'un pays perdu dans ses contradictions comme dans une énorme toile d'araignée. Cette « force tranquille » d'un système confortablement installé, qui semble d'acier, abrite en même temps le plus grand mouvement pacifiste et écologique du monde actuel, ainsi qu'une vaste « scène » alternative urbaine, véritable contre-culture bien rodée. Pourquoi cela ne s'est-il pas manifesté plus pendant ces élections ? Est-ce seulement la faute de l'habituel jeu entre la qualité et la quantité des voix ? Ou bien cette force paralèle et multiple se cache-t-elle dans un abstentionnisme frappant ? Les deux peut-être, et l'avenir garde bien des surprises en dehors des élections.

DAGMAR



Ainsi font font les petites marionnettes...

GRANDE-BRETAGNE

Wapping, un an après

WAPPING, peut-être vous en souvenez-vous encore : une forteresse dans la partie est de Londres, où Rupert Murdoch a décidé l'année dernière d'installer les nouveaux locaux de son journal *News of the World*, après avoir licencié 5 000 personnes sans préavis et sans indemnités de chômage (voir *Monde libertaire* de septembre et octobre 1986). Un an après, les ouvriers du Livre toujours en grève tenaient à marquer l'anniversaire par une marche dans Londres, ainsi que par un rassemblement devant les locaux de Murdoch, ceci afin de rappeler à celui-ci et à Thatcher que le mouvement n'était pas mort. Plus de 10 000 personnes ont ainsi défilé dans Londres ce samedi 24 janvier après-midi, avec l'intention de se rendre ensuite à Wapping. Chaque personne essayant de se diriger vers cette partie de la ville pouvait se rendre compte facilement de la mobilisation policière et imaginer les heurts qui risquaient de se produire le soir même.

Le comportement de la police

Environ 10 000 personnes arrivèrent ainsi à Wapping où l'atmosphère était d'abord chaude, mais serène, jusqu'au moment où — selon certains témoins — la police commença à charger. Une camionnette, appartenant aux manifestants, fut renversée afin de protéger momentanément des charges policières, créant ainsi une barrière de protection. Cependant cela ne fut pas suffisant pour éviter les nombreux blessés (plus de 200 du côté des manifestants et 153 du côté des flics), résultats une fois de plus d'une violence et d'une hargne sans précédent de la part des forces de l'ordre, en particulier lors de la charge de la police montée. Celles-ci semblaient visiblement vouloir blesser les manifestants plus que contrôler la violence, surtout qu'ils leur auraient été difficile de traîner quelqu'un jusqu'aux fourgons qui se trouvaient juste derrière les manifestants, sans subir à leur tour une attaque des manifestants qui auraient naturellement cherché à libérer leurs camarades.

Une autre tactique policière consista également à peindre en rouge les manifestants qu'ils réussissaient à approcher, ceci afin de les rendre facilement repérables. Une personne a apparemment reçu de cette peinture sur le visage, ce qui pourrait lui poser certains problèmes facilement imaginables, du fait que celle-ci risque de tenir au moins un dizaine de jours selon certains avis.

Soixante-sept personnes ont été arrêtées (il semblerait qu'un de nos camarades de Manchester fasse partie de ceux-là). Pendant ce temps, les camions de Murdoch continuaient à sortir assez tranquillement par une sortie protégée par les flics, même si cela se faisait avec un peu de retard.

Le droit de manifester
existe-t-il encore en Grande-Bretagne ?

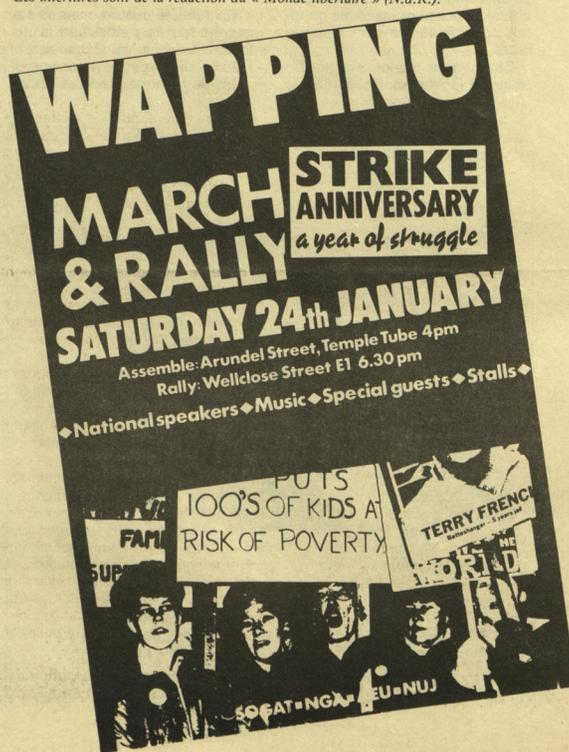
Un conflit donc qui rappelle en certains points celui des mineurs et qui risque encore de faire parler de lui, malgré les violences policières de ce samedi, même si la nouvelle loi instaurée en ce début d'année par Thatcher interdit toute manifestation qui n'a pas reçu la permission de la police au moins 7 jours avant. Cette loi porte le nom de « *Disorderly Public Order Demonstration* » et rend illégale toute manifestation spontanée.

La taille, le trajet, la durée et les slogans de la manifestation devront recevoir l'approbation de la police. Les organisateurs devront donner de vrais

noms et de vraies adresses. Celui qui ne respectera pas cette loi sera passible d'une amende de plus de £ 1 000 (10 000 FF) ou de trois mois d'emprisonnement s'il est organisateur, et de £ 400 (4 000 FF) s'il est participant. Un tour de vis de plus donc de la part de Thatcher, pour le plus grand plaisir de nos négriers qui peuvent plus que jamais se libérer de la marchandise — pardon, du travailleur ou de la travailleuse — qui ne lui conviendrait plus. Ils appellent cela la liberté du travail !

MANUEL (correspondance de Londres)

Les intertitres sont de la rédaction du « Monde libertaire » (N.d.R.).



ESPAGNE

Les luttes étudiantes

VOICI donc un mouvement qui, dès le départ, montre son ampleur (1). Voici donc un gouvernement (majorité absolue au Parlement pour les socialistes) qui dès le départ, par l'intermédiaire de sa police, montre sa détermination à réprimer toute contestation (voir M.L. n°648). Pour l'instant, le mouvement issu de l'enseignement secondaire concerne les lycées et les étudiants de la technique.

Leurs revendications portent essentiellement sur les conditions d'accès à l'université : ils demandent une faculté ouverte à tous, la gratuité pour les bas revenus, la suppression de la sélection. En effet, le système espagnol impose un examen d'entrée propre à chaque université, et il en coûte environ 2 500 francs français pour s'y inscrire. De plus, le gouvernement applique à ces frais l'augmentation du coût de la vie, due à l'inflation.

Ils demandent de surcroît, maintenant, les démissions de MM. Barrionuevo et Maravall, les Pasqua et Monroy espagnols. La réponse du gouvernement socialiste est claire : il faut adapter l'université aux besoins des entreprises, les facultés ne doivent pas être un réservoir à contestataires et il n'est pas question de supprimer l'examen d'entrée. Autrement dit : pas trop de jeunes en ca, ça pourrait les rendre intelligents, de préférence les plus riches, destinés à constituer la classe dirigeante de demain. Coulez-vous dans le moule et tout ira bien !

Fonctionnement anti-autoritaire

Devant cette attitude, des étudiants se sont exprimés en ces termes : « On durcira le mouvement ». L'ensemble des lycéens s'exprime

au travers de la coordination générale, qui regroupe apparemment toutes les tendances. Parallèlement, et sans qu'on sache exactement d'où il sort, un « syndicat des étudiants » s'est créé : personne ne connaît son siège et ses composantes ne sont pas clairement définies. Pas toujours d'accord avec la coordination, il semble s'être constitué en « parasite » sur l'arbre, espérant sans doute en tirer un peu de sève... Certains disent même qu'il est d'obédience trotskiste.

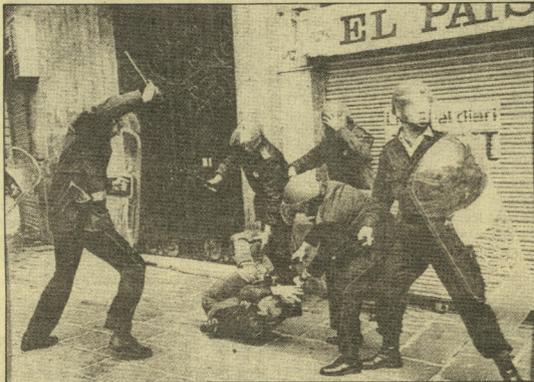
Un collectif libertaire étudiant existe, bien implanté à l'université comme dans les lycées. A l'heure où ces lignes sont écrites, on observe que le mouvement des lycéens a opté dès le départ pour un fonctionnement largement anti-autoritaire : localement, des assemblées décident des actions et délèguent des personnes révoquées pour la coordination générale.

En fait, ce que l'on observe, c'est une forte politisation du mou-

vement en même temps qu'un rejet évident des groupes politiques, d'ailleurs faiblement implantés. Il règne parmi les manifestants un sentiment anti-autoritaire certain, dont la mise en pratique se retrouve dans le fonctionnement même du mouvement, mais aussi par le fait que les slogans ne montrent aucune référence politique et qu'on en revanche, beaucoup de « A cerclé » fleurissent sur les pancartes. Hasard... ou nécessité ?

Soutien, récupération et vrais problèmes

Comme chaque fois qu'un mouvement contestataire naît, les tentatives de récupération ne manquent pas (voir l'apparition du syndicat des étudiants). Parmi les syndicats enseignants, tous soutiennent le mouvement. Cependant, l'U.G.T. (pro-socialiste, 40,1% des élus syndicaux aux dernières élections de 1986) fait déjà machine arrière car le mouvement



lycées met trop en cause la politique du gouvernement. Les C.C.O.O. (pro-communistes, 34,27% des élus) sautent à pieds joints sur l'occasion. Marcelino Camacho a déclaré lors de la manifestation de vendredi 23 qu'il fallait « faire converger les protestations ouvrière et lycéenne contre la politique du gouvernement socialiste ». Ben voyons ! Les communistes seront avec les étudiants pour autant que ce mouvement servirait de marche-pied à leur propre discours.

Le mouvement anarcho-syndicaliste, représenté par la C.N.T.-A.I.T. et/ou la C.N.T.-R. selon les endroits, et avec qui les diverses composantes syndicales devront compter (2), voit dans la contestation étudiante les prémices d'une réflexion sur le problème de l'éducation actuelle (destinée à former la future classe dirigeante, par une politique de l'élite), et démontrer les contradictions du système sera le moindre des résultats du conflit naissant.

Dans un pays où 21% de la population active est au chômage, soit trois millions de personnes, dont un jeune sur trois ou quatre, l'explosion de la jeunesse devant un avenir complètement bouché est peut-être en train de faire péter la soupape. Ce mouvement apoliticien doit rester politique. C'est la condition de sa réussite.

Rel. internationales

(1) La manifestation du 23 janvier a réuni plus de 500 000 personnes à Madrid et non pas, selon les informations réductrices du « Monde » (25-26 janvier), 10 000 personnes et quelques dizaines de milliers pour tout le pays ! Qui parle d'intoxe ?

(2) Lors d'une grève sectorielle en mai 1986, la C.N.T.-A.I.T. de l'enseignement a déclenché un mouvement suivi à 100% à Barcelone, 60% à Madrid et 80% en Galice.

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

• 4.12.1986. Quelques dizaines de milliers d'élèves de l'enseignement secondaire expriment dans la rue leur mécontentement face à la suppression des examens de septembre et à la sélection dès l'entrée de l'université.

• 11.12.1986. La protestation étudiante s'étend à toute l'Espagne, en même temps que plusieurs établissements se mettent en grève indéfinie.

• 17.12.1986. Plus de 100 000 étudiants se mobilisent dans tout le pays pour protester contre la politique éducative du gouvernement.

• 8.1.1987. De plus en plus d'établissements se joignent à l'appel à la grève à durée indéterminée, lancée par le syndicat des étudiants. La C.E.A.E. (Confederación Estatal de Asociaciones de Estudiantes), quant à elle, s'oppose à cette forme d'action.

• 16.1.1987. Manifestation à Madrid appelée par la coordination des étudiants (Coordinadora de Estudiantes de Enseñanza Media y Universidad).

• 20.1.1987. Début de la grève générale de l'enseignement secondaire, soutenue par le syndicat des étudiants. La grève est totale dans les établissements publics. Nombre de centres privés se joignent à l'appel.

• 21.1.1987. La Coordinadora de Estudiantes de la Comunidad Valencia signe un accord avec la Generalidad (gouvernement provincial) selon lequel est prévu une augmentation du budget attribué à l'enseignement secondaire.

• 22.1.1987. Blocages du trafic urbain, diverses interventions étudiantes (occupations, par exemple) dans toute l'Espagne.

• 23.1.1987. Manifestation au niveau national (plus d'un million de personnes). Défilé monstre à Madrid. Les forces de l'ordre tirent sur les manifestants. Nombreux

incidents provoqués par les fascistes.

• 26.1.1987. Il apparaît que les services d'information de la police étaient par avance informés des provocations de groupes d'extrême droite lors de la manifestation de Madrid. Le syndicat des étudiants exige que J.-M. Maravall soit présent lors des négociations devant se dérouler ce même jour. La coordination appelle à une grève les 27, 28 et 29 janvier pour manifester son refus du statut de professeur.

• 28.1.1987. Plusieurs milliers d'étudiants manifestent pour approuver la séance de négociation entre le ministre de l'Éducation et les représentants étudiants. Les étudiants demandent les démissions du ministre de l'Intérieur (Jose Barrionuevo) et de la déléguée du gouvernement (Ana Tutor). A la suite de plusieurs incidents de rue, les flics interpellent six manifestants.

• 29.1.1987. Le ministre de l'Intérieur reconnaît qu'il y a eu des « trous » de la part de son personnel lors de la manifestation du 23 janvier à Madrid. Graves incidents à Barcelone. La police anti-émeutes se rattrape largement de ses négligences de la semaine dernière. Les représentants étudiants sont à nouveau réunis avec Maravall (coordination, syndicat des étudiants et C.E.A.E.).

• 30.1.1987. La grève appelée la veille par les professeurs de l'enseignement privé est remarquablement suivie (65% du corps professoral). J.-M. Maravall réitère son refus de céder sur les principes de sélection à l'entrée de l'université, mais lâche du lest sur les mesures financières (relèvement du seuil d'attribution des bourses, par exemple).

Librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
(tél. : 16.1.48.05.34.08)
(M° République ou Oberkampf)

SÉNÉGAL

Les étudiants de Dakar entrent en lutte

La seule université du Sénégal est à Dakar. De tous les coins du pays les étudiants viennent y faire leurs études. Ils s'entassent jusqu'à dix par chambre de deux dans les six maisons universitaires de la ville qui sont totalement insuffisantes pour les besoins. Nombre d'étudiants nouvellement inscrits ont été obligés de retourner dans leurs familles faute de chambre.

Les conditions de vie dans ces foyers sont lamentables : douches cassées, plus de chasse d'eau, coupures de courant fréquentes, coupures d'eau, rats dans les couloirs... Dans certains pavillons, on n'a pas changé les draps depuis quatre mois. Les bourses n'ont pas été payées depuis octobre. Au restaurant universitaire, la nourriture est imangeable, mais il y a des queues qui durent des heures et on se bat pour y manger quand même.

Le jeudi 22 janvier, les étudiants de toutes les facultés ont tenu un « sit-in » devant le C.O.U.D. (Centre des œuvres universitaires de Dakar) et se sont mis en grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications : paiement immédiat des bourses, grève des loyers tant que les bourses ne seront pas payées, licenciement du directeur du restaurant universitaire (M. Boka Ndiaye). Les étudiants ont pris en main le restaurant universitaire ; ils préparent les repas et les servent eux-mêmes. On ne paye plus les tickets.

Ils proposent ensuite de sortir du campus et d'aller bloquer la route de Ouakham, une des grandes artères de Dakar pour faire de l'information. A midi, les G.M.I. (Groupement mobile d'intervention) débarquent sur le campus et s'engouffrent dans le restaurant universitaire. Comme ils ont l'air très bien nourris, on ne pense pas que ce soit pour aller disputer leur pitance aux étudiants. Une heure plus tard, la place est jonchée de pierres, des nuages de fumée s'élèvent, les flics détournent la circulation.

Il n'y a pour l'instant aucune solidarité entre étudiants et enseignants, qui se tiennent à distance. Les étudiants eux-mêmes, groupés par « amicales », semblent assez divisés. Lors de ce « sit-in », les leaders appelaient à une solidarité massive entre les « nantis » et les démunis. De toute façon le mécontentement ne concerne pas seulement les conditions de vie ; le fonctionnement pédagogique rétrograde et terriblement sélectif de l'université elle-même est fondamentalement mis en question. Les étudiants font tous des analyses très lucides, mais l'action a du mal à suivre. Peut-être que ce mouvement parti des conditions de vie mettra-t-il le feu aux poudres.

Relations internationales (correspondance à Dakar)

FINLANDE

Un anarchiste en grève de la faim

JOUKO SAKSIO est âgé de 23 ans et vient d'entamer depuis le 21 janvier une grève de la faim à la prison d'Oulu. L'origine de cette lutte inhabituelle en Finlande remonte au mois d'octobre 1986 quand, insonmisi total, Jouko fut condamné à 9 mois de prison, peine devant prendre effet au 5 janvier. Décidé, Jouko fut également clair dans son engagement. Il prévint les autorités qu'il n'accepterait en aucun cas la peine d'emprisonnement et que, dès son incarcération, il entamerait immédiatement une grève de la faim.

Le 9 janvier, deux flics munis d'un mandat d'amener interpellèrent Jouko à son domicile. Gardé 12 jours en préventive (!) sous le prétexte d'une enquête à conclure, il fut mené directement de la porte du commissariat à sa cellule. Il commença dès lors sa grève de la faim. Son cas éveilla l'attention en Finlande. La plupart des quotidiens nationaux et des hebdomadaires à grand tirage se firent l'écho de cet emprisonnement pour « délit d'opinion ».

Jouko n'est pas le seul insonmisi total de Finlande en taule. Cinq réfractaires sont pour l'instant incarcérés, vingt attendent de purger leur peine et vingt autres se verront certainement infliger la même sentence. Cette année, la peine a été étendue et est passée de 9 à 16 mois.

Nous appelons, avec le comité de soutien à Jouko, tous les lecteurs du Monde libertaire à protester contre la répression dont il est victime auprès de la Présidence finlandaise (1) et à lui manifester votre solidarité en lui écrivant (2). Jouko est plutôt déprimé actuellement et tout soutien lui sera très profitable.

Relations internationales

(1) Tasavallan Presidentti, Presidentin Linna, 00170 Helsinki, Finlande.

(2) Mielipidevanki, Jouko Saksio, Oulun Lääninvankila, 90100 Oulu, Finlande.

Samedi 7 février, à 16 heures, la librairie du Monde libertaire vous invite à un forum-débat sur le thème « L'état des droits de l'homme en France », avec la participation de Miguel Benasayag (auteur de « Utopie et liberté, les droits de l'homme : une idéologie ? »). Il sera également présent sur l'antenne de Radio-Libertaire (Paris, 89.4 MHz) ce même jour, de 11 h 30 à 12 h 30, lors de l'émission « Forum ».

Pour l'équipe d'animation
Eliane



Droits de l'homme et révolution sociale

PENDANT longtemps, trop longtemps, la conception dominante en matière de révolution, à savoir le marxisme et ses différents avatars, a relégué le problème des droits de l'homme au rang de préoccupation secondaire par rapport à la révolution. Faisons d'abord la révolution, prenons d'abord le pouvoir, liquidons d'abord la bourgeoisie et les « contre-révolutionnaires », mettons d'abord en place une infrastructure productive et sociale étatisée... nous disait-on, et ensuite nul doute que le communisme pourra alors s'épanouir au soleil des droits de l'homme. En attendant, ne perdons pas notre temps à regarder par trop aux moyens utilisés (1) pour créer les conditions qui permettront, matérialisme historique oblige, au plomb de se transformer en or.

Marxisme et droits de l'homme

On sait ce qu'il est advenu de ces beaux discours. Dans la réalité, en U.R.S.S., à l'Est, en Chine, au Cambodge, au Viêt-nam, à Cuba... des centaines de millions d'êtres humains se sont retrouvés plongés corps et âme dans l'une des plus gigantesques pannes de lumière de l'histoire. Leurs droits fondamentaux, qu'il s'agisse du droit d'association, de réunion, de se syndiquer, de s'exprimer et d'une manière générale de tous ceux qui plongent leurs racines dans les grands principes de liberté et d'égalité, ont tous été largement foulés aux pieds. C'est peu dire que la situation de tous ceux et de toutes celles qui subissent aujourd'hui le joug des différentes bourgeoisies rouges de la planète est incontestablement pires que celle de leurs frères de misère qui vivent l'exploitation et l'oppression au royaume de la démocratie bourgeoise. Bref, à l'heure du bilan, la révolution à la mode du marxisme a littéralement transformé les habits de lumière du socialisme en hardes. Un comble !

Dans ces conditions, rien de vraiment étonnant à ce que tous ceux qui se sont fait les chantres de cette conception de la révolution en soient aujourd'hui, après avoir pris le temps de prendre conscience du décalage entre leur discours et la réalité, les critiques les plus virulents. Rien d'étonnant non plus à ce que ces professionnels de la prise de parole au nom des autres cherchent aujourd'hui à se refaire une santé dans les rangs, pourtant serrés, des ennemis de la révolution, des managers de l'apolitisme et des grands mous de l'humanisme chrétien. Rien d'étonnant à ce que ce virage à 180° s'opère au son aigre du refus du politique et du social, et d'une certaine tendance à minimiser les atteintes aux droits de l'homme (les atteintes sociales, principalement) à l'Ouest.

Vous avez dit « apolitisme » ?

Bien évidemment, nous ne sommes pas dupes un seul instant de ce qui se cache derrière cette O.P.A. sur la défense des droits de l'homme, et il n'est pas question de la cautionner à un niveau ou à un autre. Nous ne pouvons pas en effet accepter que l'on distingue entre les droits de l'homme à l'Est et à l'Ouest. Nous ne pouvons pas accepter que l'on réduise les droits de l'homme à leur dimension politique, ou pire encore à leur dimension politique spectaculaire comme lorsque l'on parle du goulag et de la torture en évacuant leur dimension sociale (chômage, précarité de l'emploi, atteinte aux droits syndicaux...).

Nous ne pouvons pas accepter que le nécessaire refus du marxisme débouche sur un refus de l'idéologie et du global en tant que tel, et donc sur un refus de penser le social et le politique en termes sociaux et politiques. Et nous ne pouvons pas accepter, nous qui dénonçons les atteintes aux droits de l'homme dans les pays du socialisme autoritaire, et ce depuis 1917 car nous en fûmes les premières victimes, que ceux

qui ont couvert l'intolérable hier se posent aujourd'hui en donneurs de leçons.

Car nous savons que tout cela, avec l'étrange prospérité actuelle de l'apolitisme, de l'individualisme, de la compétition... constitue l'être profond d'une nouvelle idéologie qui est celle de la crise. Nous tenons à affirmer, comme nous n'avons jamais cessé de le faire depuis l'époque de la Première Internationale et de Bakounine, que la révolution sociale structurée aux grandes valeurs et aux concepts clefs de l'anarchisme est la dernière — ou plus exactement la première — chance pour tous les forcés de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme d'échapper à la peste dont sont porteurs tous les révolutionnaires à front bas du socialisme autoritaire et étatique, et au choléra que répand à tous vents la bourgeoisie, fusse-t-elle démocrate.

Les buts et les moyens

Aussi qu'on ne compte pas sur nous pour participer au ballet infernal de résignation et de mystification qui se déroule actuellement. Nous avons d'autres ambitions, au premier rang desquelles : démontrer que le processus révolutionnaire libertaire a eu de tout temps et en tous lieux, aujourd'hui comme demain, ici ou là, la défense des droits de l'homme au centre de ses préoccupations. Car pour nous, en effet, la fin n'a jamais justifié les moyens. La conscience claire de l'imbécillité de vouloir mettre en place une société parfaite a toujours été au cœur de notre action. Et c'est en toute clarté que nous posons la défense des droits de l'homme comme étant de toute éternité.

On nous pardonnera simplement de penser qu'en mettant sur pied un environnement social et sociétaire tout de liberté, d'égalité et d'entraide, ce combat de toute éternité, comme la révolution, permettra d'avancer un peu plus vite vers l'idéal inaccessible d'une réalité où les droits de l'homme, tous les droits de l'homme, ne seraient plus un combat.

J.-M. R.

(1) Trotsky, entre autres, a largement expliqué dans « Terrorisme et communisme », « Leur morale et la nôtre », que le terrorisme et la prise d'otages pouvaient être utilisés en toute légitimité par les révolutionnaires dès lors que les « circonstances » l'exigeaient.

NOTE DE LECTURE

« Utopie et liberté Les droits de l'homme : une idéologie ? » de Miguel Benasayag

CRISE des idéologies ou idéologie de la crise, une chose est sûre : la remontée des vieilles valeurs, qu'il s'agisse du racisme, de l'apolitisme, de l'individualisme, etc., s'accompagne aujourd'hui d'une montée en puissance d'une idéologie des droits de l'homme à l'odeur forte de combat d'arrière-garde et de spectaculaire. Ici c'est la peur suscitée par la banalisation du racisme et de l'extrême droite, qui conduit certains à tenter par ce biais de ralentir la marche en avant de l'intolérable. Ailleurs, c'est la mauvaise conscience qui sous-tend les « showbusinessques » d'un soir, version génocide éthiopien ou faim dans le monde. Et dans tous les cas de figure, c'est au son grêle de l'étriqué et de l'ambiguïté que s'opère la « mobilisation » contre une peste brune qui envahit chaque jour un peu plus les têtes et les cœurs.

Dans ces conditions, tous ceux — et Miguel Benasayag est de ceux-là — qui tentent de briser le cercle infernal sont les bienvenus. Miguel, en effet, n'est pas du genre à se satisfaire de l'arrière-gardisme actuel ou de la mise en spectacle de la charité et il veut faire du combat pour les droits de l'homme « un élément central dans le devenir de chaque individu ».

A propos de la torture

Dans cette perspective, il commence par regarder la maladie les yeux dans les yeux et il se penche — lui qui en fut victime, en Argentine — sur la torture. Car, nous dit-il, « la torture n'est pas un élément supplémentaire dans la liste des violations des droits de l'homme que nous connaissons ; sa spécificité n'est pas due principalement à l'horreur spectaculaire de cette méthode mais au fait qu'elle s'attaque à un élément central de nos sociétés, à savoir le caractère symbolique qu'y a pris le corps humain — en opposition avec le rapport dual fondé sur la loi du plus fort ».

Bien évidemment cette analyse de la torture dans nos sociétés « modernes », qui

s'appuie sur celles développées par Freud (notamment dans *Malaise dans la civilisation*), se discute. Wilhelm Reich, en particulier, avait déjà mis en lumière le danger que représente l'affirmation de la nécessité de la sublimation, et donc du « renoncement », et de la répression des désirs comme étape nécessaire pour parvenir à la civilisation. Mais par-delà cette « discussion » légitime sur le caractère opératoire ou non opératoire des concepts qui structurent l'éthologie sociale à la mode de Freud et de ses disciples, une chose est cependant sûre, c'est que Miguel Benasayag dans l'analyse qu'il fait du rapport de nos sociétés au corps met le doigt sur quelque chose d'important qui nous permet de nous mieux comprendre en tant que partie prenante d'une réalité qui nous saute à la gueule.

Obéissance et liberté

Ensuite, « en réponse à l'argument classique de l'obéissance qui tend à exclure la responsabilité individuelle dans le cas de bavures », Miguel Benasayag relient les résultats de l'expérience de Milgram et, en en tirant des conclusions radicalement différentes, il essaye d'esquisser « une vision éthique de la liberté ».

Là encore, ses analyses se discutent car sa critique du déterminisme à la mode de Milgram ou de Chomsky est du genre sévère et évacue un peu rapidement le poids d'une mise en condition éducative et sociale de l'individu. Mais qu'on ne se y trompe cependant pas, par-delà le regard critique que l'on peut et que l'on doit poser sur son éthique de la liberté, les analyses qu'il développe à propos de la dimension totalitaire du discours sur la « mise en condition libertaire » de l'individu prônée par certains sont loin de manquer de pertinence.

Enfin, pour terminer cette réflexion générale, Miguel (dans le dernier chapitre de son livre) passe au tamis de la critique la dimension arrière-gardiste et spectaculaire de

l'idéologie, actuellement dominante en matière de défense des droits de l'homme, et nous propose un certain nombre de pistes menant à l'affirmation de la nécessité d'une

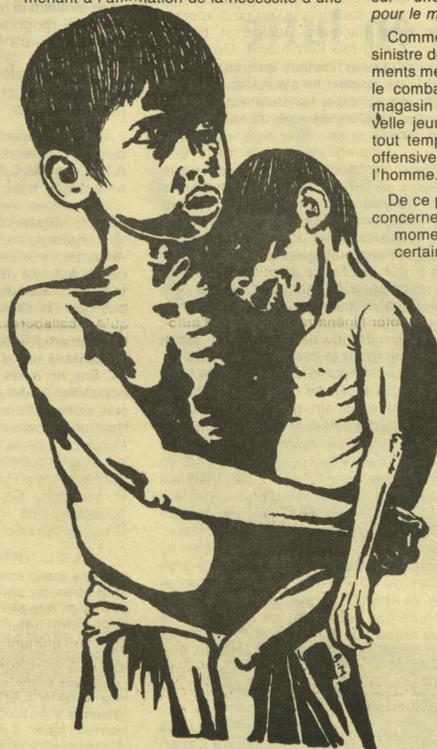
conception de la lutte pour les droits de l'homme résolument centrée, non « sur une défense d'arrière-garde face au pire », mais sur « une position intellectuelle et pratique pour le meilleur ».

Comme on le voit ce livre tranche sur le sinistre des glapissements et des vrombissements médiatiques qui relèguent aujourd'hui le combat pour les droits de l'homme au magasin des accessoires. Il insuffle une nouvelle jeunesse à l'idée de la nécessité, en tout temps et en tous lieux, de la défense offensive et sans concession des droits de l'homme.

De ce point de vue, c'est un livre qui nous concerne car, s'il a pu être laissé penser à un moment que la révolution pouvait prendre certaines libertés avec les droits de l'homme, il convient aujourd'hui de démontrer à la face du monde qu'elle en est le meilleur garant et que son être profond est la défense, sans exception aucune, des droits de l'homme. De tous les droits de l'homme.

J.-M. RAYNAUD

« Utopie et liberté, les droits de l'homme : une idéologie ? », Miguel Benasayag, éditions La Découverte, en vente à la librairie du Monde libertaire, 59 F.



DEMANDEZ
LE CATALOGUE
DE LA LIBRAIRIE
DU MONDE
LIBERTAIRE
POUR VOS
COMMANDES

NOTE DE LECTURE

Mémoire des communes

On remarque depuis quelque temps, particulièrement dans la région parisienne, la parution d'ouvrages retraçant l'histoire d'une commune de la banlieue. Certains s'attachent plutôt à l'aspect « folklorique », d'autres étudient sérieusement la vie politique et sociale, le travail des habitants. Il en est ainsi du livre que Louis Comby a tiré de sa thèse de doctorat : *Au confluent des libertés : Alfortville, 1860-1939* (1).

Louis Comby, historien agrégé, est l'auteur d'une remarquable histoire condensée du mouvement anarchiste parue dans le n°96 des *Cahiers de l'histoire* et dans le n°13 des *Dossiers de l'histoire* (toujours en vente à la librairie du Monde libertaire).

« A proximité des eaux inquiétantes de la Seine et de la Marne, au confluent des libertés, prend naissance et s'affirme dans l'histoire de la III^e République une cité tout à fait surprenante, enrichie par les apports successifs d'immigrants dynamiques. » Alfortville a célébré son centenaire en 1985. C'est donc une commune récente ; auparavant, ce fut un quartier de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), peu peuplé, et dont les habitants se différenciaient de ceux de Maisons-Alfort par le fait que c'étaient des ouvriers pauvres, même très pauvres, alors que la population de la commune mère était composée en grande majorité de cultivateurs, de maraîchers, de petits bourgeois (et de quelques grands).

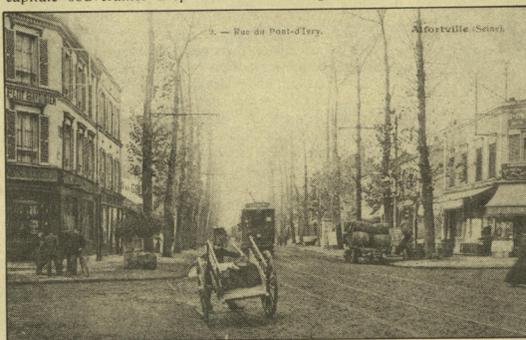
Depuis sa fondation, en 1885, les habitants d'Alfortville n'ont jamais élu un conseil municipal de droite, ce qui n'a pas empêché la commune d'être parfois dirigée par un maire dont le socialisme (et même le communisme !) était douteux... Au début du siècle, les socialistes révolutionnaires, les radicaux (ceux de l'époque !), les libertaires ont déployé une intense activité. Tout cela est rappelé dans le livre de L. Comby, « *peinture originale d'un lieu de mémoire privilégié, contribution à l'histoire de l'Ile-de-France* ».

Les pages fort denses de cette recherche font justice des clichés consacrés aux banlieues-dortoirs, qui ne seraient que d'anonymes agrégats étirés aux portes d'une capitale souveraine. L'épisode de

l'adhésion alfortvillaise à l'espérance boulangiste, le soutien des libres-penseurs à la politique d'Emile Combes montrent comment l'écho des grands événements nationaux se répercute à l'échelon local. Bref, l'histoire de ce microcosme qu'est une commune de banlieue ne peut qu'intéresser un libertaire...

André DEVRIENDT

(1) « *Au confluent des libertés : Alfortville, 1880-1939* », Louis Comby, 380 pp., 130 illustrations, 220 F. Format 200 x 240. Souscription à l'association Confluent, 17 bis, rue du 14-Juillet, 94140 Alfortville. L'association Confluent (toi 1901) a été créée par des habitants de la commune en vue de l'édition et de la diffusion de cet ouvrage. Sans but lucratif, donc.



CINÉMA

Palmarès « sous influence »

QUEL plaisir de voir ces moments de vie de la révolution espagnole. L'initiative prise par G.H.-Film et par quelques copains et copines de permettre la projection de films de la guerre d'Espagne fut un succès : plus de 2 000 entrées, on refusa même du monde. Qui l'eut cru ?

Les bijoux de ce festival « Cinéma sous influence : images de l'anarcho-syndicalisme espagnol » furent sans contestation les productions de la C.N.T.-F.A.I., exhumées de la Cinémathèque de Madrid et pour la première fois visibles à Paris (et peut-être en France ?). Le plus frappant fut le décalage entre ce cinéma de propagande et la propagande du P.C. et du gouvernement ou des frankistes.

La palme de l'humour revient sans contestation à la production du ministère de la Propagande intitulé, sans rire, *Todo el Poder Para el Gobierno* (« Tout le pouvoir au gouvernement »).

Le prix Goebbels de la propagande doit être décerné aux productions de la zone nationale : « Franco à Salamanque » et autres « Libération de Madrid ». On assiste à une propagande professionnelle : images fortes (églises détruites, républicains se disputant un bout de bois ou un morceau de pain, images de désolation, etc.) ; montage très bien fait

(plans variés, découpage rapide...) soutenu par de la musique classique.

On peut décerner le prix spécial de l'ennui à la production du parti communiste espagnol : *Por la Unidad Hacia la Victoria* (« L'unité pour la victoire », 1937). Les staliniens filment médiocrement un comité central élargi, axé sur les interventions de différents bureaucrates. Trente-quatre minutes d'ennui, émaillées de quelques plans sur l'armée républicaine. A noter toutefois qu'on peut apercevoir Jacques Duclos et Ehrenbourg (du Komintern). On retiendra pour l'histoire que les ennemis du peuple (pour le P.C.E.) sont les frankistes, les trotskystes et les « inorganisés ». Merci, on le savait déjà !

Le grand prix du jury doit revenir (pour moi) aux productions de la C.N.T.-F.A.I., et entre autres à *Los Aiguilluchos de la F.A.I.* (« Les Aiguillons de la F.A.I. », 1936) où est saisissant le décalage entre le commentaire lénifiant et les images de la vie quotidienne de la colonne Durruti, très simple. Un grand moment de sincérité. A noter l'inénarrable prise de l'autobus frankiste embourbé, prise qui (pour le commentateur) aurait pu changer le cours de la guerre. « La bataille de Farleté » (1936) est aussi un grand moment de cinéma vérité, le commentaire est

pour une fois sobre, ce qui sied bien à ce film. Il faut noter que tous les films de la C.N.T.-F.A.I. ont été tournés par un militant suisse, Adrien Porchet, et qu'ils sont de toute beauté.

Le prix du reportage doit être accordé à *Bajo el Signo Libertario* (« Sous l'influence libertaire »), très beau et très simple reportage sur la socialisation et l'organisation de la vie à Pina del Ebro, en Aragon. Nous espérons une nouvelle projection de ces films, et d'autres, pour les militants qui n'ont pas pu s'y rendre.

Pepe CARVALHO

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 5 février

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : historique entre toutes les marques de disques blues : Chess (Muddy Waters, Howlin' Wolf, Sonny Boy Williamson, Elmore James, etc.).
 « Femmes libres » (12 h à 14 h) : Billie Holiday (rediffusion).
 « Enlirez-vous » (16 h à 17 h 30) : avec Pierre Schneider pour « Plaisir extrême ».
 « Si vis pacem » (17 h 30 à 19 h 30) : infos réfractaires et antimilitaristes, info pacifiste : les conséquences psychologiques de la guerre.
 « L'Amarante » (20 h 30 à 22 h 30) : la presse, information ou intoxication ?
 « Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : Billy Harper, Wayne Shorter, deux saxophonistes américains.

Vendredi 6 février

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : infos, revue de presse, analyses libertaires et musicales...
 « Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : les étudiants en Chine, nouvelles du front !
 « H. comme hasard » (12 h à 14 h) : les bizarreries de la nature. Invité : Paul Caro (« L'Oiseau jardinier »).
 « Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : (émission mensuelle animée par le groupe Malatesta). Qu'est-ce qui s'est passé ? Y'a un mouvement ? Le groupe Malatesta aborde, à la lumière des mouvements sociaux, les pratiques syndicales et l'état du mouvement ouvrier.

Samedi 7 février

« Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : à propos de l'animation de la librairie du Monde libertaire, l'équipe reçoit Miguel Benasayag, auteur de « Utopie et liberté, les droits de l'homme : une idéologie ? ».
 « Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : les anarcho-syndicalistes de la F.A. examinent la nouvelle « donne sociale » de Chirac et ses conséquences.

Dimanche 8 février

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Temo, musicien kurde.
 « Graffiti » (18 h 30 à 20 h 30) : « Les allumés de la télé » (exposition Grande Halle de la Villette) avec Philippe Geantet, Chou-Krout et le groupe « En voiture Sigmund ».
 « Trisomie 21 » (20 h 30 à 22 h 30) : spécial rock russe underground.

Lundi 9 février

« Salut les artistes » (11 h à 13 h) : tous les lundis de février et de mars, l'intégrale de Jacques Brel.
 « Emission spéciale » (17 h à 18 h 30) : en compagnie de la troupe « Conte à la Une ».

Mardi 10 février

« Destination ruptures » (17 h à 18 h 30) : actualités sur l'économie. L'incohérence du discours.
 « A bâtons rompus » (18 h 30 à 20 h 30) : Le fédéralisme de P.-J. Proudhon. Le fédéralisme, projet de société ? Histoire du fédéralisme avec B. Voyerne (auteur de « Histoire du fédéralisme ») et Régis Faudot de la F.A.

Mercredi 11 février

« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : Daniel Kieutz, saxophoniste et star de la musique contemporaine.
 « Histoires courtes » (15 h 30 à 17 h) : nouvelles et poèmes.
 « Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : neuf mois dans un ventre, c'est long ! Et après, ça peut être dur (avec Anne Bizot et Anne-Marie Robert, psychologues).

EXPOSITION

Rétrospective des œuvres de Jean Arp

LE Musée d'art moderne de Paris fait une rétrospective des œuvres de Jean ou Hans Arp, né le 16 septembre 1887 à Strasbourg et mort à Bâle le 7 juin 1966. Le destin voulut qu'Arp collabore à l'élaboration du mouvement Dada, le 8 février 1916, dans un cabaret de Zurich. La Suisse a donc vu naître le dadaïsme et mourir Arp. Celui-ci était alors entouré de Tristan Zara, Hugo Ball, Hans Richter...

Ces artistes venus des divers pays d'Europe en guerre, étaient à la fois révoltés et pacifistes. Ils vont donc farouchement s'opposer à cette abominable tuerie qu'est la guerre. De plus, ils sont rebelles à la raison, à la logique et à la tradition. Par conséquent, ils vont être en contradiction avec la peinture académique. Ils vont, également, lutter contre les préjugés, notamment au sujet de la peinture de cheval. A ce propos, J. Arp déclara qu'« il trouve ça bizarre, plutôt comique, ce cadre qui enferme un tableau comme une fenêtre ».

De 1915 à 1930, Arp va peindre dans un style géométrique. A partir de 1930, il va revenir à la sculpture. Il a, miraculeusement, échappé à la tornade surréaliste, pour déboucher directement sur l'abstraction, mais une abstraction naturelle. En effet, dans cette exposition, où il y a près de 100 sculptures, des formes de cette partie de son œuvre prédominent, se regroupant autour du thème de la nature.

Ces formes sont celles du nuage, de l'œuf, de la hanche, du galet et du sein. D'ailleurs on voit tout à fait ces sculptures s'intégrer totalement, pour ne plus faire qu'un, au monde végétal. Elles ressemblent à ces corps de femme, voluptueux et charnels, dont l'amoureux viendrait à l'aide de sa main malhabile caresser la surface lisse et énigmatique. De même, ces œuvres dégagent une odeur émotionnelle, mystérieuse et poétique.

Il ne faut pas essayer de comprendre cet art concret, mais le voir avec l'œil de l'imagination et

du rêve. Il faut donc réapprendre à voir. En fait, son œuvre n'est qu'une succession d'événements naturels. J. Arp nous disait que « nous voulions produire comme une plante qui produit des fruits et ne pas reproduire ». Ses papiers collés et ses reliefs multicolores dénotent une grande légèreté et reflètent une certaine forme de baroque.

Arp, cet artisan modeste et solitaire, nous a donné en plus de ses sculptures, ses papiers collés, ses reliefs et bois, ses duo-peintures avec Ernst et Sophie Tauber (qui fut sa femme), des poèmes magnifiques et toute une philosophie de l'art et des formes. Venez entendre cet hymne à l'amour, à la création et à la paix. Venez entendre crier cet agitateur permanent. Alors, amateurs d'art, venez créer votre propre œuvre.

FRANK

Musée d'art moderne de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (M° Alma-Marceau), de 10 h à 17 h 30. Tous les jours, sauf lundis et fêtes, jusqu'au 8 février 1987 inclus.

A Paris, jeudi 6 février, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (M° Blanche ou Abbesses) une rencontre-débat sur l'éducation libertaire aura lieu avec la présence de Jean-Marc Raynaud qui présentera son livre : « T'are ta gueule à la révo. Dires et agirs d'éducatrices libertaires » (éditions du Monde libertaire).



NATIONALISATION OU PRIVATISATION

Des logiques similaires

Le programme de privatisation prend forme. Après la cession d'une partie du capital d'Elf-Aquitaine (11% sur les 66% que détenait l'Etat), après la vente de Saint-Gobain, Paribas est désormais cédé au privé. La C.G.E. et T.F.I. devraient faire partie de la prochaine charrette. Mais ces dénationalisations entraîneront-elles un virage majeur dans les pratiques et la gestion des grandes entreprises ? Ce n'est pas certain. Les « nationalisées » n'ont jamais rompu avec le capitalisme, loin s'en faut.

Un « bradage » du patrimoine public

Le gouvernement Chirac a fait des dénationalisations sectorielles et des privatisations deux éléments clef de sa politique de « libéralisation » économique. Son programme, énoncé notamment le 6 avril 1986, prévoit ainsi la vente au privé de 42 banques (les 39 établissements nationalisés en 1982, plus la B.N.P., le Crédit Lyonnais et la Société Générale nationalisés en 1945). Deux compagnies financières (Suez et Paribas [1946]) sont également concernées, ainsi que 9 groupes industriels (C.G.E., Péchiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson, Matra, Bull, Elf-Aquitaine et la C.G.C.T.).

La manière dont se sont déroulées les premières opérations constitue indéniablement un « bradage » très inquiétant du patrimoine public. C'est ainsi que les actions Saint-Gobain ont été vendues à 310 francs, alors que leur première cotation en Bourse s'élevait à 369 francs. Du fait de cette sous-évaluation, la collectivité nationale théoriquement propriétaire du groupe perd en fin de compte près d'un milliard et demi de francs. A l'heure où les restaurants du cœur ne parviennent pas, faute de financement, à subvenir à la demande, la somme n'aurait pas été superflue.

De la même façon, le cours des certificats d'investissement privilégiés de Paribas (405 F) sont maintenus à un niveau extrêmement faible, inférieur aux cours estimés sur le marché (462,5 F selon les analystes britanniques de la James Capel and Co). Le patrimoine public est encore une fois cédé au-dessous de sa valeur. A ce jeu-là, c'est l'ensemble de ceux qui financent la collectivité nationale, c'est-à-dire les citoyens, qui évidemment y perdent, puisque le capital d'une entre-

prise prospère, qui rapportait de l'argent à la collectivité nationale, est transféré à très bas prix vers des intérêts privés.

Edouard Balladur parle, à propos de ces opérations, de la promotion d'un actionariat populaire. Restons sérieux. De quel « peuple » est-il question ? Tout le monde connaît exactement comment se répartit, en terme de catégories socio-professionnelles, le recrutement des « petits actionnaires ». Il s'agit dans la quasi-totalité des cas de cadres supérieurs (souvent retraités), d'individus issus des professions libérales, ou de patrons de P.M.E. Les ouvriers, employés et cadres moyens, qui forment plus des deux tiers de la population active sont totalement exclus du processus. De plus, l'expérience des privatisations britanniques prouve que, très rapidement, quelques actionnaires institutionnels, quelques grands groupes financiers émergent du lot, rachetant les parts des petits porteurs, quand ils n'ont pas utilisé de prête-noms pour ratisser les titres dès leur émission. Mais les privatisations transformeront-elles quoi que ce soit ?

La technocratie encore et toujours

Un point est acquis : la loi de démocratisation du secteur public de juillet 1983, qui obligeait les conseils d'administration des nationalisés à accueillir un tiers de représentants élus des salariés, ne s'appliquera plus. Rappelons malgré tout que la légitimité que tiraient les P.-D.G. de leur nomination en Conseil des ministres diminuait déjà notablement la responsabilité et le pouvoir d'orientation des conseils. Les représentants des salariés n'y faisaient guère qu'acte de présence passif. Qui, désormais, détiendra le pouvoir ?

Qui dit propriété privée du capital dit pouvoir aux actionnaires. En fait Philippe Frémeaux remarquait à juste titre, dans *Alternatives économiques* de mai 1986, que la structure directionnelle et le recrutement des dirigeants ne varient guère après les privatisations. L'his-

toire du capitalisme nous enseigne que les propriétaires d'usines ont vu d'abord leur pouvoir contesté par les banques, avec le développement de la grande industrie et la concentration du capital qui l'a accompagnée.

Puis, la poursuite du mouvement de concentration aidant, le pouvoir au sein des grandes entreprises comme des banques est passé dans les mains de la technocratie, élite salariée, qui, après avoir assuré la distribution d'un dividende minimum aux actionnaires, se préoccupe surtout d'accroître les dimensions et la puissance des organisations dont elle assure la direction. Ce sont toujours les mêmes dirigeants, issus des mêmes écoles et du même milieu,

and Poor's, organisme financier américain dont les notes déterminent le niveau du taux d'intérêt auquel une entreprise peut emprunter sur les marchés financiers américains.

En réalité, les nationalisations n'ont été qu'un intermédiaire qui a permis de moderniser et de restructurer le capitalisme français en évitant les critiques que n'auraient pas manqué de provoquer d'importants transferts de fonds publics vers des entreprises privées (1). Comme l'écrit Elie Cohen, dans *Politique économique* d'avril 1986 : « La nationalisation a été la condition de l'accélération du processus de libéralisation et d'ouverture de l'industrie ». On ne peut accepter la politi-



G. Besse, ancien P.-D.G. de Renault.

qui se partagent les sièges des conseils d'administration.

Les nationalisations confortèrent cet état de fait : les états-majors sont largement restés en place et il est même certains P.-D.G. qui ont pu conserver leur fonction. Même processus avec les privatisations. Alain Gomez, P.-D.G. de Thomson, conserve par exemple son poste. Georges Besse, ami personnel d'André Giraud, ministre de la Défense, restait en place. De la même façon, quelle différence distinguer entre Jean-Yves Habener et Pierre Moussa à la tête de Paribas ? Nationalisations ou privatisations, la technocratie conserve le pouvoir et les mains libres. Les salariés demeurent totalement exclus des processus décisionnels.

Des « nationalisés » très libéraux

Par ailleurs si la privatisation ne va rien changer, c'est qu'elle s'inscrit de manière relativement cohérente dans la politique menée par les socialistes depuis 1983. Une fois passé l'interventionnisme de la période Chevènement, les P.-D.G. des groupes industriels nationalisés se sont vu attribuer pour seule consigne le retour à l'équilibre des comptes de leurs entreprises ; l'emploi dut-il être sacrifié.

C'est ainsi que Besse licencia à tour de bras chez Renault et poursuivit la politique de délocalisation des activités de la firme : des véhicules sont partiellement montés en Espagne par exemple, où la main-d'œuvre est « bon marché ». De même, les banques ont subi avec P. Bérégovoy un vent de dérégulation typiquement libéral destiné à les placer désormais en situation concurrentielle.

Le changement d'actionnaire ne va aujourd'hui que parachever une évolution largement dessinée. Les « nationalisés » avaient déjà fait appel au marché financier en émettant des titres dont la rémunération est liée au niveau des profits réalisés. Thomson s'est plié à 6 mois d'épluchage de ses comptes pour obtenir d'être classé A par Standard

liste. De 1981 à 1986, l'effet aura très exactement été inverse. Les nationalisations, par la confusion qu'elles introduisent entre l'Etat d'une part et les groupes industriels et financiers d'autre part, ont finalement mis le premier au service des seconds, à l'opposé de but affiché en 1980.

Ne prenons que deux exemples. En obtenant des pouvoirs publics la fusion, sous sa houlette, de C.I.T.-Alcatel et de Thomson-Télécommunication, G. Pébereau (actuel P.-D.G. de la C.G.E.) a réussi avec les socialistes ce que son prédécesseur A. Roux n'aurait pas espéré réussir avec Valéry Giscard d'Estaing : devenir le seul fournisseur des P.T.T. Belle façon de ne pas abandonner la puissance publique au diktat des monopoles. De même, la facilité avec laquelle E.D.F., avant comme après 1981, a pu mettre en œuvre son programme électro-nucléaire, alors même qu'aux Etats-Unis les compagnies privées devaient subir des contraintes draconiennes imposées par les compagnies d'assurance, demeure encore aujourd'hui un des meilleurs exemples de la perversion des nationalisations censées apporter une plus grande transparence, une plus grande démocratie dans les choix d'investissements des grandes firmes.

En réalité, et l'historique des nationalisations depuis 1982 le confirme, il n'existe pas trente-six voies pour réaliser cette option fondamentaliste de toute pensée socialiste qu'est l'appropriation collective des moyens de production. Seule l'appropriation directe par les travailleurs de leurs moyens de production peut garantir effectivement une transformation des pratiques et des modes de gestion des grandes entreprises. Tout ce qui avance en ce sens est à saisir et à approfondir. Force est de constater que sur ce terrain-là aussi, l'étatisme néo-saint-simonien des élites roses n'aura réellement permis aucune avancée. Le retour du privé, aujourd'hui, n'est en conséquence qu'une fausse rupture. Quant à nous, nous continuerons à défendre l'idée d'un service public qui soit enfin au service du public, contrôlé et organisé par lui, directement ; les nationalisations n'en constituèrent pas l'ébauche.

Willy PELLETIER
(Gr. de Lille)

« Libérer les travailleurs de l'exploitation qu'ils subissent, libérer les consommateurs des normes et des prix que la loi du profit impose, libérer la puissance publique du diktat du grand capital, (...) Les nationalisations ont pour objet de répondre à ces exigences », peut-on lire en 1980 dans *Le projet socia-*

(1) Pour plus de détails, voir l'article de P. Frémeaux dans *Alternatives économiques*, juin 1986.

La bourse ou la vie ?

ENTREZ madame, monsieur. Devenez actionnaire de Paribas. Allez, un bon geste... une bonne action. Avez-vous vu dans les « étranges lucarnes » ce luxe d'un goût... ces sièges seigneuriaux, ces escaliers majestueux ! Quelle jouissance de poser son regard sur de telles richesses. C'est pas ces « privilégiés » de la fonction publique qui peuvent nous offrir un spectacle si éblouissant dans leur intérieur de grévistes fauchés.

Ça pue pas la sueur et la misère là-dedans, Dieu merci ! Y'a pas à dire, le Capital est du bon côté du manche. Mais Capital ou Travail, que choisir ?

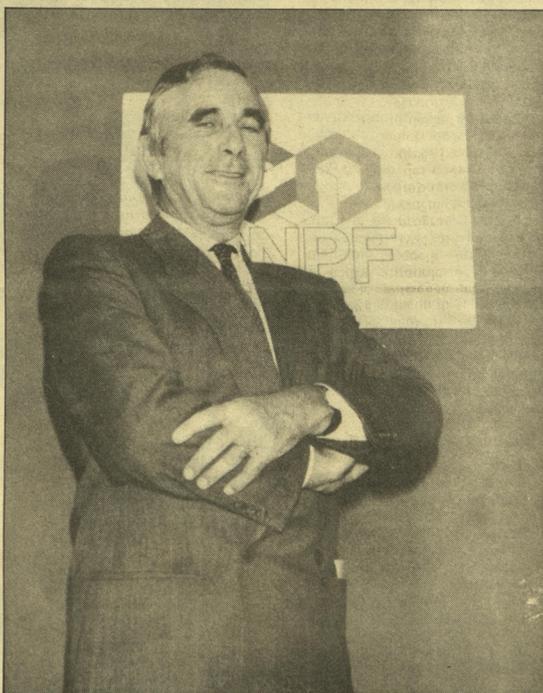
- Sans capital t'es mal parti, mais sans travail t'as pas de revenu.
- Un capital ça peut grossir, mais le travail ça fait maigrir.
- Le Capital il a une peine, mais le Travail il a une fête.
- Un capital qui ne travaille pas, ça n'avance guère ; mais quand le Travail s'arrête, le Capital recule.
- L'Etat au service du Capital, beau travail, mais l'Etat au service du Travail, aïe, aïe, aïe...

— Le Capital c'est comme Dieu, le Travail c'est comme l'Homme : qui a créé l'autre ? Je parie pour le Travail et l'Homme.

T'es bien trop tranché, Zorro, archéo, moyen-âgeux... Vois donc le Travail et le Capital tomber dans les bras l'un de l'autre, le capitaliste qui sommeille en chacun de se réveiller. Vois ces petits morceaux d'entreprises aller dans les mains velues des salariés de tout poil. Le P.M.U., le Loto, ça rapporte gros, mais ça fait prolo. La spéculation en Bourse, ça c'est chic, ça c'est aristo.

Eh bien non ! je ne marche pas. Le virus de l'association Capital-Travail, vieille lune des gaullistes de gauche, chère marquise, ne transmettra pas le S.I.D.A. capitaliste. J'ai pas plus envie d'une portion de stylo de banquier que d'un centimètre de matraque de C.R.S., un bout de bois de justice ou une chenille de char... Les actions que j'aime ne sont pas des bouts de papier, mais des luites victorieuses. Vous êtes sans doute du bon côté du manche... mais ça commence à branler dans le manche.

ZORRO



F. Périgot, nouveau patron des patrons. Le même sourire carnassier.